



LES NOUVELLES DES LACS

JUGON LES LACS
COMMUNE NOUVELLE

N°14
JUILLET 2019



SOMMAIRE

- Edito
- Infos communautaires
- Infos communales
- Finances
- Travaux
- Mot de la minorité
- Social et solidaire
- MSAP
- Environnement et écologie
- Enfance et jeunesse
- Affaires culturelles
- Commerce, Artisanat
- Autour des Associations
- N° 9 Histoire et patrimoine

Nouveau, retrouvez nous sur





Eric MOISAN

1er Adjoint

Maire délégué de Dolo

Lors de la séance du mois d'avril, le conseil municipal a entériné les comptes de l'année 2018 et voté le dernier budget de cette mandature.

L'heure n'est pas encore de dresser le bilan, mais de poursuivre les travaux engagés et de mettre sur les rails les derniers projets annoncés, tout en préservant les capacités de financement de notre collectivité pour les prochaines années.

L'exercice 2018 se conclut avec un solde excédentaire (tous budgets confondus) de 2 116 000 €, tout en ayant financé en parallèle 1 022 000 € d'investissements (effacement de réseaux, voirie, foyer rural, acquisition foncières, maison de santé...)

Le meilleur indicateur pour analyser et mesurer la gestion et la capacité financière d'une commune est la **CAF (capacité d'autofinancement)** qui se décline en CAF de gestion (ou résultat de gestion) et CAF nette :

- **La CAF de gestion** : c'est le résultat de l'exercice uniquement sur le volet fonctionnement, il traduit le cœur de la gestion au quotidien. Lorsqu'il était de 798 000 € en 2016, il est de 928 000 € en 2018, soit une croissance de 7.8 % par an. Pour mémoire en 2014, ce résultat cumulé pour les deux communes, était de 670 000 €. Cet indicateur mesure l'efficacité de la gestion de la collectivité et ce niveau de résultat nous permet aisément d'assumer nos choix de fonctionnement, destinés aux intérêts de l'ensemble de la collectivité (concitoyens, usagers, associations...)
- **La CAF Nette** : c'est la capacité à autofinancer des projets, après avoir financé l'ensemble des charges de fonctionnement, payé les intérêts et remboursé le capital de la dette. Fin 2018, elle est de 772 000 €. Pour mémoire, elle était de 567 000 € en 2016 et 376 000 € en 2014 (cumul des deux communes). Une situation confortable, qui permet aisément de financer les travaux en cours et d'envisager une programmation des travaux futurs. J'y reviens par ailleurs.

J'en arrive au budget 2019. En matière de fonctionnement, même si notre volonté est de constamment veiller aux évolutions des charges, il est inéluctable de prendre en considération à minima l'inflation (1.8 %). La structure de charges est similaire à 2018, nous maintenons, entre autres, notre soutien envers les familles (garderie, repas, transport scolaire...) et à l'égard des associations. Aussi cette année, nous mettons en place un **chèque « culture ou sport »**, d'une valeur de dix Euros, pour les enfants de 12 à 18 ans domiciliés sur notre commune.

Sur le plan des recettes et de la fiscalité, maintien du produit fiscal, avec une convergence vers des taux moyens pondérés (cf rubrique finances). Les avantages financiers liés à la création de la commune nouvelle, qui devaient être limités dans le temps (trois années), sont finalement consolidés et pérennisés dans notre dotation forfaitaire. Cela représente un gain cumulé de 365 000 € jusqu'à la fin de ce mandat. Toute chose égale par ailleurs, ce montant est également garanti pour le prochain mandat. Il est de tradition de dénoncer les augmentations de charges, mais en toute objectivité, il faut aussi évoquer les recettes !

En matière d'investissement, plus de 2 millions d'euros supplémentaires sont inscrits au budget.

Outre les investissements énumérés, que je vous invite à lire dans la rubrique travaux, d'autres sont provisionnés pour : des cheminements piétons, la réhabilitation du mur de soutènement rue du Pou-douvre, des acquisitions foncières, notamment dans le cadre de la réflexion en cours sur le projet de salle de sports et divers petits travaux, qui à défaut d'être un projet phare, méritent tout autant d'être appréhendés.

L'attractivité de notre commune dépend, certes d'aménagements plus ou moins importants, mais aussi, du bien-être de ses habitants et de la présence de services adaptés aux attentes de notre population. Nous y travaillons et en la matière, Jugon les Lacs Commune Nouvelle a cette notoriété et je suis fier d'y contribuer.

Bonnes vacances à tous et toutes,
Amicalement vôtre
Eric MOISAN



**2 nouveaux panneaux d'animation routière
bientôt sur la RN176**



Courage et Volonté, deux mots forts que j'utilise à dessein alors que nous abordons l'avant dernière ligne droite qui nous sépare des prochaines échéances municipales.

Il semble donc assez logique que nous regardions ce qui a bien marché, mal marché ou tout simplement ce que nous avons pensé réaliser et dans quelles conditions nous n'y sommes pas parvenus.

Même si cela vous semble une redite, réaliser une commune nouvelle, une communauté de soixante neuf mille habitants, elle-même transformée en agglomération depuis un an à peine, en début du mandat, nous aurions simplement dit « c'est impossible » et pourtant cela s'est réalisé.

Dans ce genre d'opérations, les effets négatifs se voient d'emblée, le positif c'est sur la durée.

Les corrections à faire sont identifiées et seront corrigées.

La communauté d'agglomération Lamballe Terre et Mer ne peut pas tout faire, je pense même qu'elle doit s'appuyer sur les communes (à elles de s'organiser) dans les domaines de proximité : en direction des habitants, des associations dont les bénévoles ont besoin d'échanger directement.

Par la même, les communes surtout celles plus éloignées du centre ou de la mer, je veux parler des communes plus rurales qui pourraient souffrir, de la petite musique ambiante : rapprocher les salariés de leur lieu de travail, diminuer l'impact construction sur les terres agricoles, une mobilité qui coûtera cher, etc... Ces défis sont réels mais il ne faut pas partir battu !

Produire et transformer loin des centres de consommation est à mon sens économique... Regardons les régions de France et jugeons. Les territoires tirent leur force dans les femmes et les hommes qui les animent, alors plutôt que de les critiquer sans cesse encourageons les à s'engager...pour le bien de tous. Bonnes vacances à tous !

LTM Recrute

Des aides à domicile en emploi saisonnier pour l'été 2019



Missions : Vous participerez

au maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées. Vous interviendrez au domicile et vous aurez pour mission de les accompagner dans leurs actes de la vie quotidienne tels que : l'aide à la toilette, les aides au lever/coucher, les transferts, la préparation de repas et l'aide au repas, l'accompagnement, l'aide aux courses, l'entretien du logement, ...

Qualités et qualifications requises : formation et/ou expérience dans le domaine de l'aide à la personne, permis B et véhicule

Conditions d'embauche : CDD, selon disponibilité entre juin et septembre 2019, planification des interventions via un smartphone, frais kilométriques pris en charge, secteur Lamballe, Dolo, Moncontour ou Saint-Alban, temps non complet (24h, 28h ou 31.5h par semaine)

Adresser candidature et CV en précisant « emplois saisonniers - aide à domicile », à

Monsieur le Président

CIAS Lamballe Terre & Mer

Service Ressources Humaines

41 rue Saint Martin—BP 90456

22 404 LAMBALLE-ARMOR CEDEX

Renseignements CIAS - secteur Dolo au 02.96.50.69.80

Sur le site lamballe-terre-mer.bzh, retrouvez dans la rubrique « recrutement », les propositions d'emplois ou de stage de Lamballe Terre & Mer

Frelons asiatiques

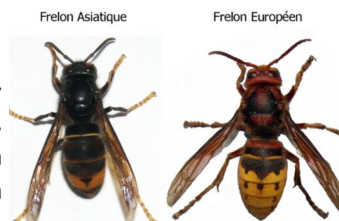
Le frelon asiatique, « Vespa Velutina » est un frelon invasif d'origine asiatique. Ce prédateur des abeilles constitue un grave danger pour la biodiversité en détruisant ces insectes pollinisateurs.

Lamballe Terre & Mer prend entièrement en charge la destruction des nids frelons asiatiques sur son territoire, sur une propriété publique ou privée.

En cas de présence d'un nid :

- Contactez votre mairie pour remplir une fiche de signalement.
- Après constatation par le référent de la commune, une entreprise mandatée par Lamballe Terre & Mer se chargera de procéder à la destruction du nid lorsque les conditions le permettront.

Ne procédez surtout pas vous-même à la destruction du nid.



Bonjour habitat

Les permanences du mois de juillet :

Soliha : mardi 02 de 9h30 à 12h30 - Site du Manoir du Lou - Dolo

Alec : vendredi 05 de 9h à 12h - Site du Manoir du Lou - Dolo

Adil : jeudi 11 de 14h à 17h—maison du département - Lamballe

Pour tout renseignement contact :

02.96.32.96.66 - habitat@lamballe-terre-mer.bzh



Composteur

Lamballe Terre & Mer propose, à tous les habitants de son territoire, de recycler leurs déchets organiques grâce au compostage individuel et l'acquisition d'un composteur. 3 tailles sont disponibles : 300 L à 15€, 600 L à 20 €, 800 L à 25 €

Chaque composteur est accompagné d'un guide de compostage et d'un bio-seau, qui facilite le transport des déchets de votre cuisine au composteur.



Secteur JUGON LES LACS

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

2019

MARDI

COÛTMIEUX, JUGON-LES-LACS COMMUNE NOUVELLE (SECTEUR JUGON-LES-LACS),
LANDÉHEN, PLÉDÉLIAC, QUESOY (SECTEUR 2)

Juillet

1 L
2 M 27
3 M
4 J
5 V
6 S
7 D
8 L
9 M 28
10 M
11 J
12 V
13 S
14 D
15 L
16 M 29
17 M
18 J
19 V
20 S
21 D
22 L
23 M 30
24 M
25 J
26 V
27 S
28 D
29 L
30 M 31
31 M

Août

1 J
2 V
3 S
4 D
5 L
6 M 32
7 M
8 J
9 V
10 S
11 D
12 L
13 M 33
14 M
15 J
16 V
17 S
18 D
19 L
20 M 34
21 M
22 J
23 V
24 S
25 D
26 L
27 M 35
28 M
29 J
30 V
31 S

Septembre

1 D
2 L
3 M 36
4 M
5 J
6 V
7 S
8 D
9 L
10 M 37
11 M
12 J
13 V
14 S
15 D
16 L
17 M 38
18 M
19 J
20 V
21 S
22 D
23 L
24 M 39
25 M
26 J
27 V
28 S
29 D
30 L

Octobre

1 M 40
2 M
3 J
4 V
5 S
6 D
7 L
8 M 41
9 M
10 J
11 V
12 S
13 D
14 L
15 M 42
16 M
17 J
18 V
19 S
20 D
21 L
22 M 43
23 M
24 J
25 V
26 S
27 D
28 L
29 M 44
30 M
31 J

Novembre

1 V
2 S
3 D
4 L
5 M 45
6 M
7 J
8 V
9 S
10 D
11 L
12 M 46
13 M
14 J
15 V
16 S
17 D
18 L
19 M 47
20 M
21 J
22 V
23 S
24 D
25 L
26 M 48
27 M
28 J
29 V
30 S

Décembre

1 D
2 L
3 M 49
4 M
5 J
6 V
7 S
8 D
9 L
10 M 50
11 M
12 J
13 V
14 S
15 D
16 L
17 M 51
18 M
19 J
20 V
21 S
22 D
23 L
24 M 52
25 M
26 J
27 V
28 S
29 D
30 L
31 M

Secteur DOLO

JEUDI

ANDEL, HÉNANBIHEN, HÉNANSAL, JUGON-LES-LACS COMMUNE NOUVELLE
(SECTEUR DOLO), LAMBALLE (SAINT-AARON), MORIEUX, PLÉMY, QUINTENIC, TRAMAIN

Juillet

1 L
2 M 27
3 M
4 J
5 V
6 S
7 D
8 L
9 M 28
10 M
11 J
12 V
13 S
14 D
15 L
16 M 29
17 M
18 J
19 V
20 S
21 D
22 L
23 M 30
24 M
25 J
26 V
27 S
28 D
29 L
30 M 31
31 M

Août

1 J
2 V
3 S
4 D
5 L
6 M 32
7 M
8 J
9 V
10 S
11 D
12 L
13 M 33
14 M
15 J
16 V
17 S
18 D
19 L
20 M 34
21 M
22 J
23 V
24 S
25 D
26 L
27 M 35
28 M
29 J
30 V
31 S

Septembre

1 D
2 L
3 M 36
4 M
5 J
6 V
7 S
8 D
9 L
10 M 37
11 M
12 J
13 V
14 S
15 D
16 L
17 M 38
18 M
19 J
20 V
21 S
22 D
23 L
24 M 39
25 M
26 J
27 V
28 S
29 D
30 L

Octobre

1 M 40
2 M
3 J
4 V
5 S
6 D
7 L
8 M 41
9 M
10 J
11 V
12 S
13 D
14 L
15 M 42
16 M
17 J
18 V
19 S
20 D
21 L
22 M 43
23 M
24 J
25 V
26 S
27 D
28 L
29 M 44
30 M
31 J

Novembre

1 V
2 S
3 D
4 L
5 M 45
6 M
7 J
8 V
9 S
10 D
11 L
12 M 46
13 M
14 J
15 V
16 S
17 D
18 L
19 M 47
20 M
21 J
22 V
23 S
24 D
25 L
26 M 48
27 M
28 J
29 V
30 S

Décembre

1 D
2 L
3 M 49
4 M
5 J
6 V
7 S
8 D
9 L
10 M 50
11 M
12 J
13 V
14 S
15 D
16 L
17 M 51
18 M
19 J
20 V
21 S
22 D
23 L
24 M 52
25 M
26 J
27 V
28 S
29 D
30 L
31 M

La collecte s'effectue de 5h à 20h. Merci de bien vouloir sortir votre bac la veille au soir.
Attention à bien tenir compte du calendrier de collecte pour les jours fériés.



Collecte sélective



Collecte des ordures ménagères



Déplacement de collecte

INFOS COMMUNALES



RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA
PROTECTION DES DONNÉES

Le RGPD

(Règlement Général sur la Protection des Données) a changé depuis le 25 mai 2018, la collectivité n'est plus autorisée à diffuser les informations d'État-Civil et d'urbanisme. Les collectivités locales au même titre que les

autres organisations publiques ou privées doivent respecter le nouveau RGPD. Il s'agit de renforcer la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données. Il résulte de la mise en place du RGPD que les publications de certaines données ne seront plus effectuées dans nos publications communales. Pour exemple une identité, une adresse, une référence cadastrale liée à un administré, un numéro de téléphone sont des données privées concernées par le RGPD. En conséquence, la commune ne publiera plus les éléments concernant les dépôts de permis de construire ou de déclaration préalable dans le bulletin municipal. Il en va de même pour la publication du nom des personnes décédées, les naissances et les mariages. La communication des données personnelles ne sera plus communiquée qu'avec votre autorisation écrite. De plus, vous disposez d'un droit à la rectification et à l'effacement de ces données. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Urbanisme

Demande de déclaration préalable :

La Grande Fontaine	7 rue de Penthivère	Changement menuiserie
Le Four et le Moulin de Jugon	24 rue de Penthivère	Changement menuiserie

Facebook

Vous pouvez nous retrouver sur la page officielle de la commune sur

<https://www.facebook.com/Jugonleslacscommunenouvelle/>



Pré-plainte en ligne

Pré-plainte : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr : ce site vous permet d'effectuer une pré-déclaration en ligne pour une atteinte aux biens (vol ou escroquerie par exemple) ou certains faits à caractère discriminatoire par un auteur inconnu. Ensuite, il faut prendre rendez-vous au commissariat ou à la brigade de gendarmerie de son choix pour signer sa plainte.

Besoin d'une information : www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

Pour signaler une fraude à la carte bancaire : www.perceval.fr

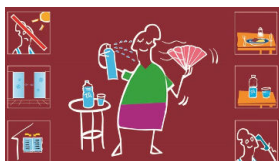
Alerte canicule

- Buvez minimum l'équivalent de 8 verres par jour en évitant les boissons glacées. Pensez à diversifier les apports hydriques sur la journée.

- Humidifiez votre corps, douchez-vous régulièrement et utilisez éventuellement un ventilateur.

- Protégez-vous du soleil et de la chaleur en évitant de sortir entre 11 h et 21 h.

- Passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un lieu frais.



- Alimentez-vous bien, même si vous n'en ressentez pas le besoin.

- Donnez régulièrement de vos nouvelles à votre entourage et n'hésitez pas à solliciter de l'aide en cas de besoin.

En cas de malaise ou de coup de chaleur, appelez le 15

Pour tout renseignement concernant la canicule vous pouvez consulter le site internet suivant www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaieurs-extremes - 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Mairie

2 place du Martray

22270 Jugon les Lacs Commune Nouvelle

Ouverte du lundi au samedi : **9h00-12h00**

Et mardi, jeudi et vendredi : **14h00-17h00**

Téléphone : **02.96.31.61.62**

Mail : mairie@jugonleslacs-cn.fr

Site internet :

www.jugonleslacs-communenouvelle.fr

État-Civil

Naissances

22/01/2019 - Zélie NICOLLE

12/04/2019 - Anna GESBERT

12/04/2019 - Eliott LEROUVREUR

Mariages

01/06/2019 - Mr BREHAULT Antoine

Mme CORBEL Pauline

Inscription transport scolaire communal

Pour le transport scolaire communal (« ramassage campagne » et navette entre les deux

écoles), les parents doivent **impérativement inscrire** leurs enfants à la mairie **avant le 23 août**.

Les points de montée dans le car sont inchangés par rapport à l'année dernière.

Une fiche d'inscription par famille sera remise à votre enfant par l'école (elle sera aussi disponible à l'accueil de la mairie). Vous devrez la retourner complétée à la mairie de Jugon Les Lacs - Commune Nouvelle.

En cas d'inscription au « ramassage campagne », la fiche doit être accompagnée de votre règlement, et une carte de car vous sera alors délivrée la semaine précédant la rentrée scolaire.

Transport scolaire

Inscription



Un total de

2041.80€ a

été récolté

au profit du

Téléthon.

Un grand merci à toutes les associations et aux écoles pour leur participation à cette édition 2018



FINANCES

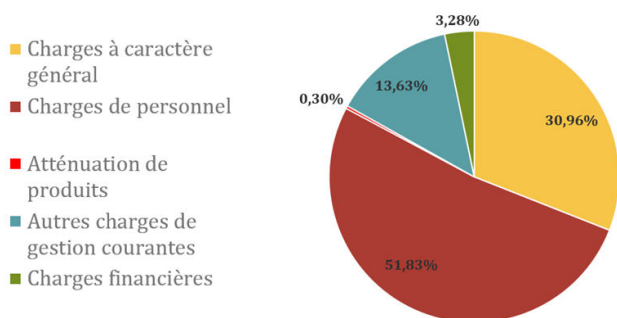


Solde d'exécution des différents budgets au 31 décembre 2018

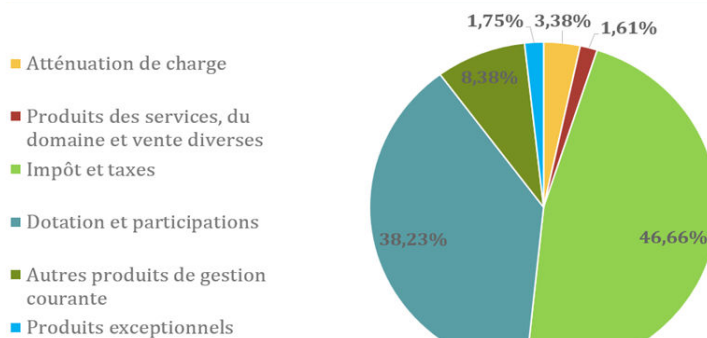
Budget Général	+ 1 548 744,09 €
Budget Supérette	+ 20 000,04 €
Budget Camping- Piscine	+ 75 019,30 €
Budget assainissement	+ 453 528,13 €
Budget cuisine, école et garderie	+ 17 594,51 €
Budget lotissement du Levant	+ 84 044,19 €
Lotissement les Courtils	- 3 320 €
Budget Lotissement Liseux	- 79 221,33 €
Transfert Association Foncière (au 31/12/18)	+ 191,43 €

Détail du budget de fonctionnement 2018

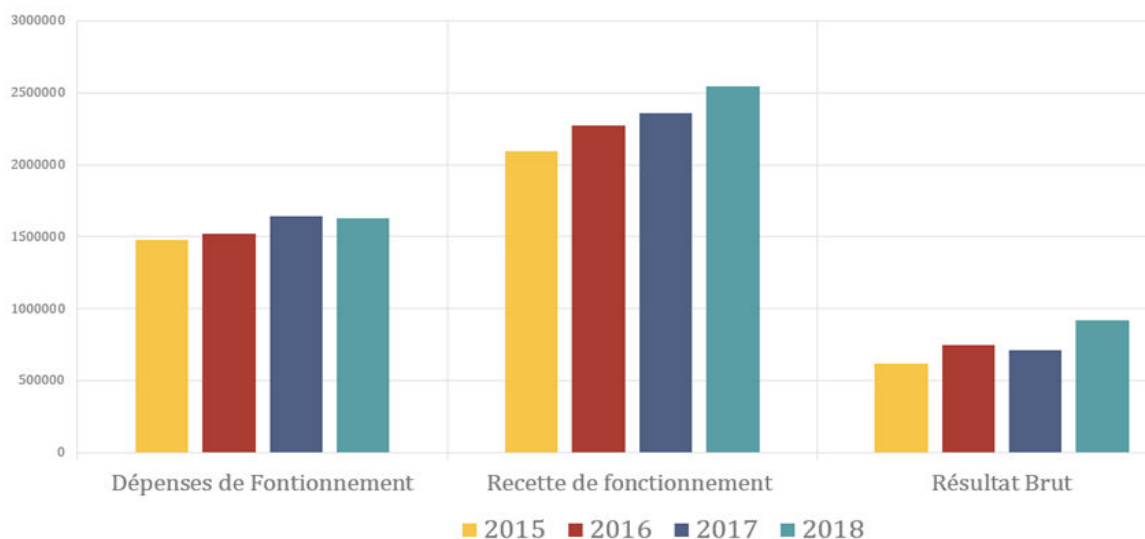
Répartition des charges de fonctionnement



Répartition des recettes de fonctionnement



Le budget fonctionnement de 2015 à 2018



Focus sur la fiscalité locale

Pour mémoire, les taux moyens pondérés déterminés au moment de la création de la commune nouvelle sont les suivants :

Taxe d'habitation : 19.25 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 22.17 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 88.03 %

Ce ne sont pas les taux actuellement appliqués, mais l'objectif est de les atteindre progressivement sur 12 années.

Ce mécanisme génère en moyenne, pour un foyer de 2 adultes et 2 enfants, habitant Jugon Les Lacs et soumis à la fiscalité locale, une augmentation de 1.16 € /an/foyer, soit 14 € sur 12 ans (11 € au titre de la taxe d'habitation et 3 € pour la taxe foncière bâtie).

A contrario, ce dispositif prévoit pour la même sociologie de ménage, habitant Dolo, une baisse de 4.25 € /an/foyer, soit 51 € sur 12 ans (35 € au titre de la taxe d'habitation et 16 € pour la taxe foncière bâtie).

La réforme de la fiscalité engagée par l'état, atténue considérablement les impacts d'une contribution supplémentaire, puisque 88.9 % de notre population a été concernée par la suppression totale ou partielle de la taxe d'habitation. Le dispositif actuel de la réforme, nous conforte dans notre choix d'avoir opté vers une convergence des taux et donc un maintien du produit fiscal, qui aujourd'hui est partiellement compensé par l'état !

Budget 2019: la situation globale

	Fonctionnement	Investissement
Budget Général	3 407 867.60 €	3 754 712.72 €
Budget camping piscine	220 019.30 €	48 109.70 €
Budget cuisine	162 594.61 €	
Budget superette et station carburant	37 750.04 €	
Budget Lotissement Liseux 4T	94 545.71 €	173 347.35 €
Budget Le Levant	152 274.62 €	57 973.25 €
Budget Lotissement Les Courtils	73 899.62 €	73 899.62 €
CUMUL	8354037.61 €	

Le budget et le compte administratif ont été votés par le conseil municipal le 04 avril 2019

TRAVAUX



Requalification du centre bourg et projet de mairie

Concernant la requalification du centre bourg, les études vont enfin démarrer. Le cabinet Urba de Fougères a été retenu pour conduire les études et réaliser un Plan Guide. Une première réunion de lancement a eu lieu le 11 juin dernier et une réunion publique sera organisée le jeudi 04 juillet à 18h30 au Foyer Rural.

Pour le projet de rénovation-extension de la mairie, la consultation pour désigner la maîtrise d'œuvre sera lancée dans les prochains jours.

Travaux de voirie et aménagement de sécurité

Rue de Penthievre

Les travaux d'aménagement de sécurité sont réalisés, avec pour objectif, rappelons-le, la sécurité de l'ensemble des usagers et riverains. Pour mémoire, ces réalisations font suite à une campagne de mesure de vitesse et une expérimentation avec la mise en place de chicanes. Le montant de ces travaux s'élève à 38 000 € HT.

Quelques marquages au sol restent à réaliser, ils seront effectués après l'intervention des services techniques du Département, qui s'est engagé sur une légère réfection de l'intégralité de la rue de Penthievre. Cette intervention a pour intérêt de prolonger la durée de vie de cet axe, dans l'attente de définir un programme complet d'aménagement.

Rue des écoles

Il convenait de procéder à la réfection de la voie qui dessine le contournement du lotissement des Liseux. Cela a aussi été l'occasion de matérialiser du stationnement auprès des habitations et de mettre en place un plateau pour limiter les vitesses excessives. Le coût de la réalisation est de 63 250 € HT.

Programme voirie en campagne 2018

Au cours du mois de mai près de deux kilomètres de voirie ont été réhabilités (curage de fossé, enrobé, empierrement...),

pour un montant avoisinant 60 000 € HT.

La campagne de point à temps a été réalisée au cours du mois de juin. Tous les ans entre 10 et 15 tonnes de matière sont répandues pour préserver nos routes. Le coût de la prestation 2019 est de 7 740 € HT.

Au village du Bois Léard, la réfection de la voirie est également à envisager, avec au préalable la nécessité absolue de renouveler les canalisations des eaux pluviales et potables. En ce qui concerne les eaux pluviales les travaux seront effectués au cours du deuxième semestre 2019, par l'entreprise Clement TP.

Les chemins de la Barre et de l'Etrat ont également fait l'objet d'une réfection, la prestation avoisine 7 000 €.



Aménagement du cimetière du Bourgneuf

L'amélioration des conditions d'accessibilité de nos cimetières et l'adoption d'une nouvelle approche du traitement des adventices, en lien avec l'application du zéro phyto sont devenues inéluctables. Ainsi les travaux en cours de réalisation au cimetière du Bourgneuf consistent à rendre accessibles les allées principales par une structure en matériau compacté ou stabilisé et végétalisation des autres surfaces. Aussi la haie de sapin a été enlevée et le contour du cimetière agrandi.

Nous mesurons pleinement la sensibilité de ces lieux, mais nous pouvons également vous assurer, après quelques visites d'aménagements similaires, que l'abandon d'une partie du minéral au profit de la nature, apporte une atmosphère plus sereine, propice au recueillement.

Enfin, dans cet esprit, l'espace dédié au jardin du souvenir est totalement repensé qualitativement et un nouveau colombarium sera mis en place.

Maison de santé

Les travaux sont en voie d'achèvement, avec une livraison du bâtiment fin juillet. Une belle réalisation, qui inéluctablement améliorera la qualité d'accueil de la patientèle et les conditions de travail des professionnels de santé. Aussi, avec ce nouvel outil, nos médecins ont bon espoir d'optimiser les espaces (5 cabinets médicaux), avec une équipe qui devrait s'étoffer.

Le montant de l'investissement avoisine 900 000 € HT, auquel s'ajoute l'acquisition de l'ancien cabinet médical (180 000 €) et les travaux à prévoir pour accueillir d'autres professionnels de



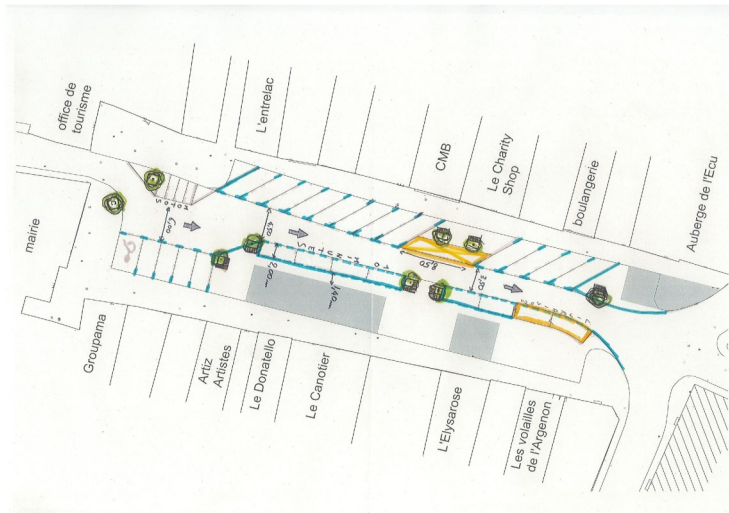
santé (dentistes, neuropsychologue, psychomotricienne...) dans l'attente d'une structure plus adaptée. Si l'enveloppe globale n'est pas encore arrêtée, l'ensemble de nos démarches ont permis d'obtenir des soutiens financiers à hauteur de 700 000€.

Aménagement bourg de Saint Igneuc

Le cabinet « Atelier du Marais » de Fougères, avec lequel, quelques habitants de Saint Igneuc ont eu l'occasion d'échanger, est à l'étude sur les futurs aménagements du bourg. Les premières esquisses ont été présentées aux membres de la commission travaux et seront prochainement dévoilées aux riverains. Ces travaux seront réalisés au cours du 1^{er} semestre 2020 et donc financés sur le budget de cette même année. Au préalable, comme cela a déjà été annoncé (cf bulletin de janvier 2019) les travaux de réfection des canalisations d'eaux pluviales et de transfert des eaux usées sur la station de traitement de Jugon (système d'assainissement actuel complètement obsolète), seront réalisés au 2^{ème} semestre 2019. Près de 600 000 € de travaux pour ces réseaux, financés pour moitié par le budget assainissement.

Place du Martray

Depuis des années ce lieu fait débat, le temps des discussions s'en est allé, place aux réalisations. Comme vous l'avez remarqué, l'accès à la place du Martray se fait dorénavant en sens unique et les places de parkings ont été redessinées. Des aménagements sommaires dans un premiers temps, qui devront sûrement être complétés par la mise en place de mobiliers urbains, après avoir mesuré la pertinence de ces choix et la satisfaction des usagers.



Salle des fêtes de Dolo

Cet équipement date de 1989 et le conseil municipal a fait le choix de lui redonner une deuxième jeunesse par un toilettage intérieur et extérieur.



L'occasion aussi, de la mettre aux normes d'accessibilité, d'adapter l'isolation et de revoir sa fonctionnalité notamment autour des espaces cuisine, laverie, rangements et sanitaires. Une enveloppe de 400 000 € HT est allouée à cette opération, avec un calendrier de travaux qui prévoit impérativement une livraison pour la fête de la musique 2020.

Première esquisse présentée à la commission travaux.

Sacristie

Les travaux sont enfin en voie d'achèvement. Un dossier simple sur le papier mais dans les faits rendu compliqué par l'ensemble des acteurs. Nous en sommes les premiers désolés. Un peu plus de 74 000 € de travaux, auquel, il convient de déduire subvention et remboursement de l'assurance, pour établir un reste à charge pour la collectivité de près de 32 000 €. La réflexion sur un nouveau système de chauffage est en cours.



Déploiement de la fibre

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du programme Mégalis. Un programme qui s'étale sur plusieurs années et qui prévoit entre autres, de prioriser les aménagements dans les zones dites « blanches ». Sont ainsi cartographiées une partie des communes de Plénée-Jugon, Tramain, Sévignac et Dolo. Nous déplorons que la fibre ne soit pas totalement déployée sur le territoire de notre commune, mais le maître d'œuvre est l'organisme public Mégalis et les coûts de déploiement sont tels (en moyenne 2000€ par habitation*) qu'il ne peut être imaginé de le faire autrement. Le déploiement des infrastructures débiteront fin juin-début juillet sur Dolo. Nous profitons de l'occasion, pour remercier vivement les propriétaires et/ou locataires, qui ont élagué leurs haies dans les délais impartis.

* 2000 € c'est le coût supporté par la collectivité (état, région, département, communauté de communes)

Rénovation des jeux aux abords du lac de Jugon



Lotissement « les courtils »

La maîtrise d'œuvre a dernièrement été recrutée, il s'agit du cabinet « Atelier du Marais » de Fougères. L'objectif est de prévoir une commercialisation des premiers lots au deuxième semestre 2020.

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est disponible et consultable en mairie et sur le site internet

MOT DE LA MINORITE

Dernier budget du mandat : toujours aucun investissement pour améliorer le centre historique de JUGON LES LACS

Lors du vote du budget 2018, nous avons émis des inquiétudes concernant l'augmentation importante et pérenne des charges de personnel.

Aujourd'hui, si ces charges de personnel ont en apparence légèrement diminué en raison de la suppression des TAP à l'Ecole de La Marette, la réalité est différente. Des travaux, effectués auparavant par le personnel communal, ont été confiés à des associations ou entreprises privées (Etudes et Chantiers, Patur'Rance, Protéa Création) et sont payés sur le budget général. Le budget 2019 anticipe également un accroissement sensible des charges de personnel.

Lors de la cérémonie des vœux, M. le Maire a annoncé de nombreux projets mais leur financement n'est pas prévu au budget : Mairie, Salle de Sports, travaux de voirie du Bourg de Saint Igneuc, réalisation de logements sur l'espace de l'ancienne gendarmerie (les personnes qui souhaitent se rapprocher du centre devront encore attendre quelques années).

Nous avons à nouveau voté contre l'augmentation des impôts pour les Jugonnais (qui devront encore subir 9 ans d'augmentation).

Nous avons également voté contre le budget d'investissement essentiellement pour deux raisons :

- aucun financement n'est prévu pour réaliser un lotissement à proximité du centre historique (secteur des Roches Blanches, Mr Le Maire nous a dit en Conseil Municipal de ne pas en vouloir sur ce secteur)
- aucun crédit n'est prévu pour l'aménagement et la remise en état de la voirie fortement dégradée dans le centre de Jugon (toutes les rues sont concernées jusqu'au Bout de la Ville et la Place Du Martray). Les seuls aménagements réalisés au cours du mandat avaient été mis sur les rails par le Conseil Municipal précédent. Evidemment, tout ne pourra pas être réalisé la même année mais il faut se fixer des objectifs et un calendrier de réalisation.

Régulièrement, la population se plaint de la désertification de la place du Martray par les commerces. La première solution serait de la rendre plus attractive comme tout le centre bourg en réalisant des investissements d'avenir, investissements qui n'ont pas été effectués depuis 2014.

Depuis l'élection, le Conseil Municipal se contente de gérer le quotidien sans anticiper les besoins et laisse au prochain Conseil les dossiers compliqués. Les retards pris sur de nombreux dossiers ne sont pas de bon augure pour l'avenir et parfois, le retard pris ne se rattrape jamais.

Pour la minorité, Chantal ALLEE, Daniel HAMON

SOCIAL ET SOLIDAIRES



La loi Alimentation

Rappel du fonctionnement de la Cuisine centrale

La cuisine centrale de Jugon, située dans les locaux de l'Ehpad emploie 4 cuisiniers (2 seulement pendant les vacances scolaires) qui préparent des repas pour 4 sites : l'Ehpad (midi et soir), l'école publique de Jugon (site Dolo et site de la Marette), l'école privée de Saint-Igneuc. En 2018, la cuisine centrale a servi 44 718 repas, un chiffre qui inclut également les repas préparés pour les agents et maîtres des écoles et les employés de l'Ehpad. Les sites éloignés du site de production (c'est-à-dire les « cantines » de Dolo, la Marette, Saint-Igneuc) sont livrés par camion en liaison dîte chaude : ce type de liaison permet de préparer des repas chauds qui seront consommés le jour même de leur production, conservant ainsi leur qualité nutritive. La liaison chaude implique le maintien des aliments à une température d'au moins 63°.

La préparation d'environ 450 repas par jour (en période scolaire) s'exécute dans un environnement extrêmement normé et contrôlé, dans lequel Vincent Planchette, le chef de la cuisine centrale, et ses collègues doivent répondre aux exigences de qualité, satisfaire les besoins recommandés par le Plan National Nutrition Santé en apports nutritionnels (fréquence et grammage), assurer la sécurité alimentaire et la prévention de risques sanitaires, le tout proposé à des coûts¹ abordables pour les familles. C'est dans ces conditions que la cuisine centrale doit appliquer les directives de la loi Alimentation, entrée en vigueur le 1er février 2019.

Que dit la loi Alimentation

La loi Alimentation (aussi appelée « loi Egalim ») a pour objectif l'équilibre des relations commerciales producteurs-grande distribution et l'accessibilité pour tous consommateurs à une alimentation saine et durable. Cette loi définit un vaste programme dont la mise en œuvre invoque la participation de tous les acteurs de la chaîne alimentaire, y compris celle des collectivités ayant en charge la restauration collective.

D'une manière générale, la responsabilité attribuée aux cuisines centrales dans les collectivités est :

- d'encourager une alimentation sûre et durable
- de relocaliser la production à proximité des lieux de consommation en cuisinant avec des produits durables et de qualité
- de prévenir le gaspillage alimentaire par la mise en place d'un diagnostic obligatoire et la diffusion d'outils prédictifs

En termes plus précis, la loi Egalim stipule que les menus devront comporter, **à partir du 1er janvier 2022, au minimum 50 % de produits durables et de qualité dont 20% de produits bio, c'est-à-dire :** les produits portant les labels autorisés par décret du 23 avril 2019) qui sont le label rouge ; l'appellation d'origine ; l'indication géographique ; la spécialité traditionnelle garantie ; la mention "issus d'une exploitation de haute valeur environnementale" ; la mention "fermier" ou "produit de la ferme" ou "produit à la ferme", les produits minimisant les coûts de facteurs environnementaux durant tout leur cycle de vie. Ainsi, si l'aspect local n'est présenté que comme un choix et non comme une obligation dans cette loi, la limitation de la pollution liée au transport et à la multiplication des intermédiaires permet de mettre en avant les produits du terroir

local (autrement dits, les circuits courts) qui répondent aux exigences de qualité.

La loi Egalim demande également aux collectivités d'adresser la question du gaspillage, un problème présentant plusieurs facettes : une facette économique et sociale, car le gaspillage a un coût, notamment dans la production superflue de nourriture et la gestion des déchets ; une facette environnementale, car le gaspillage alimentaire exerce un fort impact sur l'environnement et s'accompagne d'un gaspillage inutile de ressources et de pollutions ; une facette morale, à l'heure où 1/3 des aliments produits dans le monde est jeté pendant qu'environ 1 milliard d'humains souffre de malnutrition.

Mise en œuvre de la loi Alimentation à la cuisine centrale

En été 2018, en dehors des vacances scolaires, la cuisine centrale a commencé à introduire dans ses achats et préparations des produits saisonniers et de qualité issus de l'agriculture locale biologique. A ce jour, la proportion d'achats locaux est infime (2% des achats totaux) comparée à l'ensemble des achats réalisés sur l'année. Il a été cependant remarqué au cours de réunions avec le Pays de Saint-Brieuc que certains distributeurs/fournisseurs des cuisines centrales fournissaient déjà des produits de qualité, traçables et rentrant dans la nomenclature définie dans la loi Alimentation.

Aujourd'hui la cuisine centrale de Jugon s'attache donc :

- 1) à continuer à étendre son réseau de producteurs locaux et de qualité, dont on s'attend, entre autres, à ce qu'ils soient fiables dans leur production et ponctuels dans leur livraison ;
- 2) à identifier parmi ses fournisseurs actuels quelle est proportion de produits alimentaires de qualité déjà fournie rentrant dans la nomenclature de la loi Alimentation.

En ce qui concerne le gaspillage, toujours en été 2018, les cuisiniers et agents de service ont réalisé sur une semaine entière à l'Ehpad, le diagnostic obligatoire, consistant à évaluer le fonctionnement du service et à peser les aliments préparés, les aliments non servis et les déchets en retour d'assiette. Le diagnostic permet ainsi de collecter des données à différents moments de la chaîne de production/consommation afin d'identifier les points sensibles où le gaspillage peut prendre place (par exemple trop de préparation, parts trop importantes, aliments bloquants), de quantifier le coût total du gaspillage sur une semaine. Ce diagnostic a pour objectif, à l'analyse des données et du coût, d'établir les actions correctives à mettre en place.

En mai 2019, le diagnostic sur le gaspillage a été conduit à l'école publique dans les 2 sites Dolo et la Marette, sur une durée de 4 jours, sous l'égide de la cuisine centrale, des agents de service, des maîtres d'école et avec la participation active et intéressée des enfants, qui ont été préalablement informés de la démarche mise en œuvre. Le principe de collecte des informations a été le même que celui pratiqué à l'Ehpad dans chaque cantine à la différence près que les enfants ont gracieusement participé au tri et à la pesée. Ce même diagnostic doit être conduit à l'école privée de Saint-Igneuc prochainement en juin 2019.

Les conclusions du diagnostic sur le gaspillage et la proposition d'actions correctives à mettre en œuvre seront présentées en septembre-octobre 2019, après la rentrée scolaire.



¹Aujourd'hui le coût du repas facturé aux familles est de 2,97 € pour les enfants résidant dans la commune, 3,33 € pour les enfants hors commune. Il est facturé à la commune 3,40 € par la cuisine centrale – le tarif payé à la cuisine centrale est en réalité de 3,20 € par repas, la commune ayant financé le matériel et une partie de l'immobilier de la cuisine centrale, pour une valeur d'amortissement évaluée à 0,20€ par repas) A cela s'ajoute le coût du personnel, du pain et de l'eau, estimé à 0.94€ par repas, pris en charge par la commune.



**Maison
de services
au public**

Horaires de la MSAP

Du lundi au vendredi : 9h00-12h00
Mardi, jeudi et vendredi : 14h00-17h00
Téléphone : 02.96.31.61.62
Mail : msap@jugonlacs-cn.fr

Pour vos démarches administratives, vous avez des difficultés dans l'utilisation de l'outil numérique, ou vous n'êtes pas équipés ?

La Maison de Services Au Public (MSAP) peut vous aider dans vos démarches administratives, n'hésitez pas à vous y rendre. Elle est située dans les locaux de la mairie.

Un espace public numérique connecté est à votre disposition. Et l'équipe d'animation se relaie pour vous accompagner dans vos démarches administratives sur internet.

Nos partenaires



santé
famille
retraite
services



l'Assurance
Maladie



Permanences



**CONSEIL
DÉPARTEMENTAL**

Tenue à la mairie de Plénée-Jugon tous les premiers samedis du mois de 10h30 à 12h sur rendez-vous au 02 96 31 80 13.



CONCILIATEUR DE JUSTICE

Tenue à la mairie de Jugon-les-Lacs CN tous les 2ème mardis du mois de 14h à 16h sur rendez-vous au 02 96 31 61 62.



MISSION LOCALE

Tenue à la Mairie de Jugon Les Lacs CN les 1er et 3ème mardis de chaque mois de 14h à 17h. Contacter l'antenne de la Mission Locale à Lamballe pour prendre rendez vous ou toute demande d'information au 02.96.50.84.50.



Association Départementale Alternatives Judiciaires

Tenue à la Mairie de Jugon les Lacs CN le 3ème jeudi après-midi sur rendez-vous au 02.96.61.83.79

Association d'aide aux victimes d'infractions pénales et accès au droit



ASSISTANT SOCIAL

Tenue à la mairie de Jugon Les Lacs CN tous les jeudis matin sur rendez-vous au 02 96 50 10 30.

BÂTIMENTS DE FRANCE

Tenue à la mairie de Jugon Les Lacs CN tous les 3èmes vendredis de chaque mois sur rendez-vous au 02 96 31 61 62.



VENTE MAISON BOURG DOLO À 135 000 €

Maison de 75 m² 7 pièces 4 chambres, deux salles de bains

Une belle maison traditionnelle en pierres, sur une parcelle de terrain de 500 m² environ. Située en plein centre bourg de DOLO, elle offre un beau cadre de vie. Au rez-de-chaussée : séjour, coin cuisine, une chambre et salle de bain. À l'étage trois chambres et une salle de bain. Chauffage électrique et sous sol de 53 m². Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

Contacter la Mairie au 02 96 31 61 62

ENVIRONNEMENT & ECOLOGIE

Le Jardin des saveurs

La municipalité met à disposition des personnes, des familles qui le souhaitent une petite parcelle de terrain à exploiter sur un espace collectif municipal. Le principe du jardin partagé « *le jardin des saveurs* », est de favoriser les rencontres intergénérationnelles, interculturelles en même temps que de permettre à des citoyens de Jugon-les-Lacs commune nouvelle de cultiver et jardiner pour leurs propres besoins. C'est un lieu qui se veut convivial et à partir duquel peuvent naître des idées, des projets et des rencontres très enrichissantes.

Si vous êtes intéressé, pour avoir une parcelle, veuillez prendre contact avec la mairie : 02 96 31 61 62

Nouveau :

Une parcelle expérimentale en permaculture vient d'être installée avec les conseils avisés d'Olivier Garnier. L'idée est de découvrir d'autres modes de culture et d'envisager des solutions alternatives dans un souci de développement durable et de respect de l'environnement.



Participons au tri des déchets !

ILS SONT FOUS À JUGON-LES-LACS COMMUNE NOUVELLE, ILS ENLÈVENT LES POUBELLES SUR CERTAINS SITES !!!!



Eh bien non pas du tout, c'est tout l'inverse ! C'est une idée plutôt sensée !

L'année dernière, à l'initiative du conseil municipal et du conseil municipal enfants, toutes les poubelles autour du site très fréquenté de l'étang du Lou ont été enlevées. Malgré le scepticisme et les craintes de nombreuses personnes, ça a été une très belle réussite, le site est resté propre !!!

Mais pourquoi avoir eu cette idée un peu saugrenue et qui n'est pas du tout dans l'air du temps ?

Les élus adultes et enfants ont souhaité mettre en place ce projet expérimental dans le cadre d'une réflexion plus générale sur la gestion des ordures, du tri sélectif sur la commune. Le message que nous voulons faire passer est un message de sensibilisation et responsabilisation des personnes par rapport à la gestion de leurs déchets en dehors de chez eux.

Les affiches collectives et individuelles des enfants du CME disaient : « **Nous avons l'ambition et l'espoir de croire que ce joli site peut garder sa propreté naturelle même si on enlève les poubelles** », eh bien cela a marché !

Ils invitaient les personnes à : « **Participer activement à cette idée nouvelle un peu osée, pour ensemble, bousculer les vieilles habitudes pour un avenir meilleur...** » et à « **ramener leurs déchets chez eux, plutôt que de les laisser sur le site** », eh bien cela a marché !

Dans la continuité de cette première expérimentation, les élus, adultes et enfants, ont décidé pour cet été, de renouveler l'expérience sur le site du Lou et de l'étendre, en retirant les poubelles aux abords de la maison Sports et Nature et de l'aire de pique-nique.

Autre lieu, autre défi !!

Ce qu'il faut savoir, c'est qu'en pleine saison, la collecte des poubelles disséminées sur tout la commune, mobilise un agent technique une journée entière par semaine. Ce qu'il faut savoir aussi c'est que si le tri sélectif n'est pas réalisé, ces poubelles ne sont plus collectées par les services de ménagers. Peut-être serait-il plus intéressant de mobiliser du temps à l'embellissement

de la commune plutôt que de ramasser et trier les ordures individuelles !

Nous savons pertinemment que le pari est osé et que la réussite ne sera pas forcément totale, mais l'important au fond, comme le disent les enfants du CME est de « **bousculer les vieilles habitudes** » et de « **sensibiliser, responsabiliser les différentes générations par rapport à cette question de gestion collective et individuelle des déchets** »

Des affiches vont être mises en place pour informer les personnes de cette démarche communale citoyenne et responsable.

Nous comptons sur la participation active de tous pour que ce projet expérimental, fasse germer de belles pratiques et de bons réflexes éco-citoyens.



ENFANCE ET JEUNESSE

Chèque activités sportives et culturelles



Les chèques sont arrivés en mairie !

Modalités d'attribution :

Pour septembre 2019, l'aide de 10€ par an et par jeune de 11 à 18 ans (dans l'année civile) demeurant sur la commune, se fera par une demande en mairie par famille. L'aide sera attribuée sous la forme d'un chèque sport ou culture. Un chèque par jeune et par an, pour une activité de son choix, culturelle ou sportive.

Vous pouvez dès à présent le retirer en mairie et ce jusqu'au 31 octobre. Munissez-vous de la carte d'identité du jeune ou du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins d'un an.

CME

Les jeunes élu(e)s du CME, accompagnés d'élus adultes, ont participé à la distribution de colis aux personnes de la commune qui n'avaient pu participer au goûter des aînés. Un moment de partage et de convivialité qui a été très apprécié de tous, et qui demanderait à être reproduit.



Julian BRUT du Syndicat Mixte Arguenon Penthievre est venu sensibiliser les jeunes élus à la gestion de l'eau sur un bassin versant. Ils ont également réfléchi ensemble à différentes dispositions qui pourraient permettre de diminuer la pollution ou les risques de pollution sur la commune.



Comme tous les ans, avec beaucoup de sérieux et d'implication, ils ont participé à la cérémonie du 8 Mai

Le Samedi 22 juin 2019, le CME se rendra sur la commune de Landéhen qui fêtera les 10 ans de son Conseil Municipal Enfants. Cette journée inter CME commencera le matin vers 9h30 autour d'un café. S'en suivront des tables rondes, proposées aux jeunes avec l'association SEVE "Savoir Etre et Vivre Ensemble". Une restitution des échanges sera faite aux élus avant le pot de l'amitié. L'après-midi les jeunes pourront participer aux différents jeux organisés.



Enfin, les enfants ont récolté des fournitures scolaires pour l'Assod'rop et ils suivront avec beaucoup d'intérêt leur mascotte qu'ils ont confié à Vincent, Julie et Christelle pour ce périple humanitaire en Europe de l'Est.

École publique

Les élèves de l'école s'entraînent à la course longue pour préparer les courses enfants organisées par l'Amicale des écoles, à l'occasion de la fête de l'école, le dimanche 30 juin, à l'étang du Lou. Venez nombreux pour les encourager !



The fabulous Big Bike

Jeudi 16 mai, M. et Mme Niquette sont venus à l'école publique de Jugon, afin de présenter aux élèves un vélo extraordinaire : le grand Bi le plus grand du monde !

Dans les années 1970, M. Paul Niquette était alors ingénieur informaticien à New York. Lors du premier choc pétrolier, M. Niquette a décidé de se déplacer uniquement en vélo pour son travail et ses loisirs, ceci afin d'éviter la pollution. C'est ainsi qu'il devint passionné par le vélo.

M. Niquette a acheté ce grand Bi dans un piteux état en 1976, dans une grange du Nebraska, lors d'une vente aux enchères. Il l'a acheté pour une somme secrète, supérieure seulement de 17,76\$ à la somme proposée par d'autres acheteurs (musées, collectionneurs). Il a mis un an pour le remettre à neuf. Ce grand Bi, construit en 1865, est inscrit dans le **Guinness Book des records** car c'est le plus grand du monde.

C'est quoi un grand Bi ? La particularité du grand Bi est que la roue avant est plus grande que la roue arrière. L'idée était que si la roue avant était plus grande, le vélo pourrait avancer plus vite.

La roue avant de ce grand Bi possède 82 rayons et a un dia-



M. et Mme Niquette devant leur fabuleux grand Bi

mètre de 64 pouces (soit 1,63 m). Ce bi-cycle se déplace de 201 pouces (soit 5,11m) à chaque tour de la roue avant. Son cadre est en acier et ses pneus sont en caoutchouc naturel. Il pèse 50 kg !

Pour monter sur le grand Bi, il fallait être très souple et agile : il fallait saisir le guidon, poser le pied gauche sur l'étrier tout en courant à côté et enfin se hisser sur la selle. Chaque grand Bi était réalisé sur mesure, car la taille du rayon de la grande roue devait être adaptée à la taille des jambes du cycliste pour atteindre le pédalier placé sur la roue avant.

Pour descendre de cet engin, il fallait sauter de la selle pour atterrir au sol. Cette chute, d'environ 2 mètres était très dangereuse. Ensuite, il fallait attraper le cadre pour arrêter le vélo.

Les freins étaient en forme de cuillère et un peu risqués car lorsqu'on freinait trop brusquement, la « cuillère » appuyait contre la roue avant ce qui la stoppait immédiatement et provoquait la « chute soleil » où le cycliste était propulsé par dessus le vélo.

Les élèves de Jugon et les professeurs ont été fascinés et ont adoré cette présentation.

Article écrit par les élèves de CM2



Le jeudi 21 mars, les élèves de CE1/CE2 et CE2/CM1 ont visité le château de la Hunaudaye. Durant cette journée, ils ont travaillé sur l'architecture du château et les repas à l'époque du Moyen Age.



Les élèves de Dolo et la classe de CE2-CM1 de Jugon préparent activement la Fête de la Musique

Ils étaient présents à Dolo le 21 juin à 18h

L'atelier enluminures

Au mois de mars, les élèves de CP ont réalisé des enluminures sous la houlette de Guillaume Massé animateur du château de la Hunaudaye. Ils ont su se montrer attentifs et persévérants durant cette activité exigeante.



Voile

Après avoir tous validé leur test d'aisance aquatique, les 58 élèves de CM1 et CM2 de l'école publique ont participé à un cycle découverte de la voile pendant 2 jours à la station Sports Nature.

Au programme : apprendre à gréer et dégréer son diabolon, coopérer avec ses équipiers, assurer la sécurité, se déplacer sur un parcours en fonction du vent.



Le vote des Incorruptibles

Les enfants des différentes classes ont voté pour leur album préféré parmi la sélection. Ce fut l'occasion de mieux comprendre le vocabulaire des élections : carte d'électeur, bulletin, urne, dépouillement...



École Privée



Classe découverte dans le parc naturel du Marais Poitevin.

Les élèves de CM1/CM2 et leurs parents se sont investis dans une démarche collective afin de financer leur voyage dans la Vienne. Ils ont organisé une randonnée gourmande dans les chemins reliant St Igneuc et le centre de Jugon-les-lacs. Entre nature et rivière, les bénévoles ont accueilli les randonneurs à différentes étapes gourmandes. Les élèves ont aussi découvert le circuit à leur tour. Devant le succès de la manifestation, rendez-vous est pris pour l'année prochaine.



Visite de la galerie d'art

Mardi 7 mai, les élèves de maternelle se sont rendus à la galerie d'art l'Entrelacs. Ils ont pu y découvrir l'exposition « Il était une fois...les contes en haïku » et écouter des contes lus par Marie Emmanuelle et les bénévoles de la bibliothèque municipale



Les GS/CP à la découverte du petit bois de l'école



Rencontre sportive avec les écoles du secteur

Mardi 28 mai, les écoles du secteur de Jugon les lacs se sont rencontrées pour une journée sportive.

Une très belle journée avec une organisation rondement menée par l'UGSEL et les enseignants des écoles de Plédéliac, Plestan, Jugon les lacs et Plénée (école et collège).

Les 350 jeunes ont pris beaucoup de plaisir à participer et à partager avec les copains des autres écoles.

La journée s'est conclue par un pique nique et quelques danses...



Pour la dernière séance avec la maison de la pêche, nous sommes retournés dans le petit bois de l'école pour observer la nature au printemps et relever divers défis pour les petits observateurs que nous sommes : observation de traces d'animaux, reconnaissance d'arbres, écoute de chants d'oiseaux, recherche d'insectes,... Un programme très intéressant et de belles découvertes !

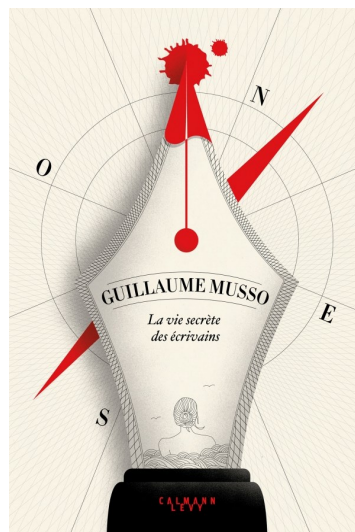


Le samedi 29 juin : La fête de l'école

Au programme : Défilé de chars décorés le matin, à partir de midi : repas (cochon grillé), spectacles et jeux pour enfants et adultes.

« Tout le monde a trois vies : une vie privée, une vie publique et une vie secrète... »

Gabriel Garcia Márquez



En 1999, après avoir publié trois romans devenus cultes, le célèbre écrivain Nathan Fawles annonce qu'il arrête d'écrire et se retire à Beaumont, une île sauvage et sublime au large des côtes de la Méditerranée.

Automne 2018. Fawles n'a plus donné une seule interview depuis vingt ans. Alors que ses romans continuent de captiver les lecteurs, Mathilde Monney, une jeune journaliste suisse, débarque sur l'île, bien décidée à percer son secret.

Le même jour, un corps de femme est découvert sur une plage et l'île est bouclée par les autorités. Commence alors entre Mathilde et Nathan un dangereux face à face, où se heurtent vérités occultées et mensonges assumés, où se frôlent l'amour et la peur... Une lecture inoubliable, un puzzle littéraire fascinant qui se révèle diabolique lorsque l'auteur y place sa dernière pièce.

HORAIRES

Hors vacances scolaires

Mardi 17h-19h

Mercredi 10h -12h 15h30 -18h30

Vendredi 10h-12h 17h -19h

Samedi 10h30 -12h30

Pendant vacances scolaires

Mercredi 10h-12h

Vendredi 10h-12h

Samedi 10h30-12h30



Bibliothèque Jugon-les-Lacs-cn
facebook.com/bibliotheque-
jugon-les-lacs-CN

Il était presque une fois... le chat botté! Un roman à lire à deux pour les premiers pas en lecture!

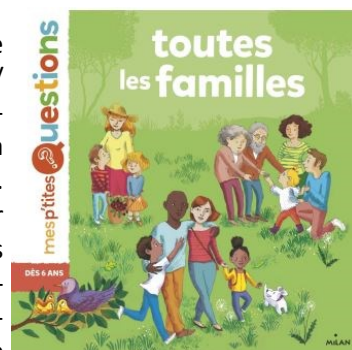
L'histoire: Marc est bien malheureux : il voulait organiser une super-fête pour son anniversaire, mais son appartement est trop petit.

C'est alors qu'un drôle de chat vêtu de bottes lui propose son aide. D'un coup de patte, le matou embobine tout le monde et fait passer Marc pour une superstar ! La ville entière se met alors en quatre pour organiser la fête du siècle...

Un livre testé par des enseignants de CP et CE1, pour les enfants dès 6 ans.



La notion de famille « traditionnelle » (père/mère/enfants) évolue, avec de profondes modifications de la composition des familles. L'enfant est souvent au cœur des conséquences engendrées par ces changements sociétaux. Ce livre leur fait comprendre, à leur niveau, qu'une plus grande mobilité, l'accès aux études, le travail des femmes... mais aussi l'individualisme, l'isolement ou la précarité ont des incidences sur la structure familiale. Il aborde la notion de famille sous tous ces aspects en traitant de la composition des familles, de leur diversité, de leur rôle, de la place de chacun au sein de la cellule familiale. 16 questions d'enfants et des réponses précieuses pour aider l'enfant à se situer et participer à son apprentissage du vivre-ensemble



(cf site « amazon »)

Annonce

Dimanche 1er septembre : vente des livres de la bibliothèque par l'association « les Amis de la bibliothèque » au profit des animations pour les enfants



Marie-Emmanuelle Rault, responsable de la bibliothèque municipale avec les bénévoles et les lecteurs au **salon du livre à Paris le samedi 16 mars**

AFFAIRES CULTURELLES

Galerie d'Art



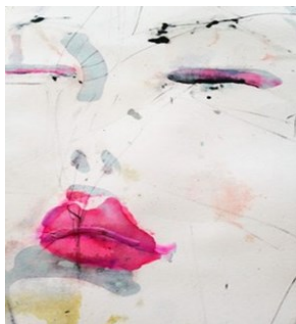
Juin 2019

Exposition des travaux des élèves
de l'atelier d'Art Joël Leboucher
Vernissage le samedi 15 juin 2019 à partir de 18h



Juillet 2019

Exposition de dessins et peintures
De Claire Madden



Août 2019

Exposition de peintures numériques
De Patrick Subil

Ouverture de la Galerie : MER 14h30-17h30
VEN MATIN 10h-12h - SAM 10h30-12h30/16h-18h
DIM 10h30-12h30
Facebook : Galerie d'Art l'Entrelacs Jugon-les-Lacs



Le dimanche 15 septembre, Justyna SZPILA VERDAVAINE, la restauratrice qui a réalisé la restauration du tableau "Adoration des rois mages" dans l'église de Lescouët-Jugon, viendra expliquer la démarche appliquée à la restauration du tableau et présentera son métier. Ce tableau du 17e siècle, d'un auteur inconnu, est une copie du célèbre tableau de Rubens dont l'original se trouve aux Musée des Beaux-Arts de Lyon.



Collectif des Historiens Amateurs Locaux

Le 24 Mai, le collectif s'est réuni pour une réunion/repas au restaurant « la grande Fontaine ». Autour d'un excellent repas, dans une ambiance très conviviale, des idées et des actions ont été proposées pour les mois à venir.

La mise en place de panneaux de signalisation en Gallo sur certains bâtiments de la commune (bibliothèque, cabinet médical...)

-La participation à la mise en place des sentiers d'interprétation

-La participation au projet de l'association Festiv'art qui va exposer cet été des panneaux bande dessinée qui retrace l'histoire de la commune à travers les siècles.

-Visionnage commenté de films sur Lescouët-Jugon et animation à partir d'histoires locales sous formes de scénettes

-En août 2019, animation des « haltes histoires » lors de la randonnée gourmande à Dolo

-En Septembre et en Octobre 2019 visites guidées de certains lieux historiques de St Igneuc et de Dolo (ouvert seulement aux membres du collectif)

Nouveauté

Lors de cette réunion, il a aussi été décidé pour l'année 2020 de regrouper plusieurs animations sur un temps fort de quelques jours, de créer une sorte de « **Festival de l'histoire locale** ». De multiples animations ont déjà été évoquées : Ateliers mémoires, souvenirs, - Concours photos - Petit musée temporaire- Interventions dans les écoles sur l'Histoire de la commune - Visites guidées de la commune - Contes (de la région) - Producteurs locaux - Ateliers archéologie - Spécialités gastronomiques - Différentes conférences ...

C'est un beau projet, qui prouve tout le dynamisme et l'intérêt de ce collectif d'historiens amateurs locaux pour faire connaître l'histoire de la commune et leurs passions respectives.



Certains membres du collectif

Couleurs de Bretagne



Venez nombreux avec vos palettes, pin-
ceaux ou crayons, tous âges, tous talents

Rendez-vous le 15 août



COMMERCE ARTISANAT

Horaires de la piscine

PISCINE DE JUGON LES LACS

Inscriptions et renseignements : www.piscine-jugon-les-lacs.fr

Ouverture du 06/04/19 au 29/09/2019

COURS DE NATATION



TARIFS 2019

- 10 séances.....120€ TTC
- 5 séances.....70€ TTC
- 3 séances.....40€ TTC (uniquement possible en hors saison)

Cours d'apprentissage à partir de 6 ans (30 min) et de perfectionnement (45min) encadrés par une équipe de professionnels diplômés.

AQUA'KIDS

NOUVEAUTE 2019 !



Tous les mercredis de 10h30 à 12h00, nous vous pro-
posons pour vos enfants 1h30 d'activités aquatiques
comportant :

- 30 minutes de cours de natation
- 1h d'activités, de jeux, de toboggans...

Le cours est encadré par un MNS (places limitées et
uniquement sur inscription)

TARIF A LA SEANCE PAR ENFANT : 15€ TTC

AQUABIKE / AQUAGYM



A partir de
9€ la séance
* Aquabike 40min ou Aquagym



- Carte de 5 séances 45€
- Carte de 10 séances 87€

Avec 3 coaches diplômés venez tonifier votre corps,
vous détendre, améliorer votre cardio ou encore
remodeler votre silhouette !

PISCINE - Rue du Bocage 22270 Jugon les Lacs

Accès parking Station Sport Nature en longeant le chemin au bord du lac

Tél : 02.96.31.60.16 (2) / TARIF TTC, TVA 20%, SIRET 498 802 784 00013

Piscines de Jugon les Lacs



3000m² d'espace aquatique à Jugon les Lacs !

Le complexe aquatique couvert L'Aqua'Lac Paradise vous propose une piscine à 28°, 5 toboggans, un arbre à
eau et des jeux d'eau. L'espace aquatique de plein air comprend une piscine à 28°, un toboggan, des jeux
d'eau et une pataugeoire. NOUVEAUTE 2019 : L'Aqua'Splash, 3 gigantesques toboggans à sensation. Une
Wave à bouée de 10m de hauteur, un Space Hole, avec toboggan fermé et lumineux et un toboggan de 86m de
longueur ! L'accès de ce nouveau complexe est interdit aux moins de 1m20.

TARIFS PISCINE 2019

FORMULE 1

PISCINE DE PLEIN AIR



- Entrée individuelle - 16 ans.....3.40€ TTC
- Entrée individuelle - de 16 ans.....2.30€ TTC
- Camet 5 entrées.....15€ TTC
- Camet 10 entrées - de 16 ans.....20€ TTC

FORMULE 2

AQUALAC PARADISE + FORMULE 1 comprise



- Entrée individuelle6.90€ TTC
- Camet 10 entrées.....62€ TTC

FORMULE 3

AQUA'SPLASH + FORMULE 1 et 2 comprises



- Entrée individuelle11€ TTC
- Camet 10 entrées.....100€ TTC



- Entrées et carnet non remboursables
- Evacuation des bassins 15 min avant la fermeture.
- Fermeture de la caisse 45 minutes avant
la fermeture générale.



CALENDRIER OUVERTURE 2019

Aqua'Splash / Aqualac Paradise / Piscine de plein air							Ouvert de 14h à 17h30	Ouvert de 14h à 18h	Fermé
MAI									
L	M	J	V	S	D				
6	7	8	9	10	11	12			
13	14	15	16	17	18	19			
20	21	22	23	24	25	26			
27	28	29	30	31					
JUIN									
L	M	J	V	S	D				
1	2	3	4	5	6	7			
8	9	10	11	12	13	14			
15	16	17	18	19	20	21			
22	23	24	25	26	27	28			
29	30								
JUILLET									
L	M	J	V	S	D				
1	2	3	4	5	6	7			
8	9	10	11	12	13	14			
15	16	17	18	19	20	21			
22	23	24	25	26	27	28			
29	30	31							
AOÛT									
L	M	J	V	S	D				
1	2	3	4	5	6	7			
8	9	10	11	12	13	14			
15	16	17	18	19	20	21			
22	23	24	25	26	27	28			
29	30	31							
SEPTEMBRE									
L	M	J	V	S	D				
1	2	3	4	5	6	7			
8	9	10	11	12	13	14			
15	16	17	18	19	20	21			
22	23	24	25	26	27	28			
29	30								

PISCINE - Rue du Bocage 22270 Jugon les Lacs

www.piscine-jugon-les-lacs.fr

Nouveau LA COIFFURE D'HELENE



Hélène a ouvert son salon « La Coiffure d'Hélène » au
5 rue du Poudouvre
22270 - Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle
Tél. 02.96.31.61.74

Elle y coiffe hommes, femmes et enfants.
Tous les produits cosmétiques qu'elle utilise sont
garantis de fabrication française.

Horaires
lundi - mardi - jeudi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
vendredi : de 9 h à 19 h sans interruption
samedi : de 8 h à 16 h sans interruption
Fermeture le mercredi

Nouveaux horaires!



La boutique Arti Z'Artistes vous accueille dans leur bou-
tique avec de nouveaux horaires d'ouverture pour les
mois de juin, juillet et août :

- au mois de juin du mardi au samedi de 10h à 18h30
- Au mois de juillet et août du lundi au samedi de 10h à 19h

AUTOUR DES ASSOCIATIONS



**Samedi 07
Septembre**
A partir de 09h
**Salle de sport
Plédéliac**



Danse

2019, le dernier gala de l'école de danse ?

Chaque année, 900 personnes assistent au gala de danse de l'association intercommunale et, sans prétention, 900 personnes reconnaissent que le spectacle est magnifique et que c'est une belle réussite. Pourtant, cela ne repose plus que sur une poignée de membres. La mise en péril de l'association est réelle puisque par manque de membres du bureau, il se pourrait bien que ce soit la fin à l'issue de cette année.

Les membres de l'association, ont déjà donné l'alerte à plusieurs reprises, mais rien n'y fait... Le manque de membres au sein du bureau n'a jamais autant remis en question la pérennisation de l'association. **Actuellement, le noyau dur ne représente qu'une dizaine de personnes.** Un chiffre alarmant quand on sait que l'association accueille 166 élèves.

Pourtant, les membres actifs, y mettent du cœur, de l'ambiance et de la bonne humeur, mais ça ne suffit plus à motiver les troupes. L'équipe se trouve confrontée à un désintérêt de la vie de l'association, mais paradoxalement à une exigence croissante sur toute la logistique et l'organisation des cours, manifestations, correspondances... L'équipe se remet en question, s'adapte, s'investit autant qu'elle le peut mais surtout s'épuise.

Concrètement pourquoi l'association a-t-elle besoin de membres ?

Nos professeurs de danse sont des professionnelles salariées. Pour les rémunérer nous avons besoin de moyens. Les adhésions représentent évidemment une part importante des moyens dont dispose l'association, mais cela ne suffit pas. C'est pourquoi nous sollicitons les parents pour des lotos, zumba party, et autres événements destinés à générer une rentrée d'argent. Il convient d'ailleurs de préciser que le gala n'est en aucun cas rentable puisqu'il nécessite de grosses dépenses comme la location de la salle, la prestation des régisseurs pour le son et la lumière, la prestation vidéo...

Le mot final de l'équipe : « Nous avons parfaitement conscience que certaines personnes s'investissent dans plusieurs associations et que la vie des familles est intense. Nous-mêmes nous cumulons les obligations personnelles, professionnelles, associatives... Nous savons aussi que nous ne sommes pas la seule association face à cette problématique. Donc loin de nous l'idée de culpabiliser, uniquement de constater que si les membres ne trouvent pas de sang neuf, cette année pourrait être la dernière... »

ALERTE



Zumba



L'association DANCE M MOVE vous propose durant toute l'année scolaire un cours de ZUMBA FITNESS, tous les mercredis (hors période de vacances scolaires), de 17h à 19h pour les kids et de 19h45 à 20h45 pour les adultes.

Julie, animatrice dans l'association, mettra tout en œuvre pour répondre à votre attente, avec enthousiasme et professionnalisme.



LA ZUMBA FITNESS est une activité fun, ludique, et chorégraphiée sur des rythmes du soleil, dont le but est de faire du sport en s'amusant.

Alors n'hésitez pas à venir faire un cours d'essai du 11 au 18 septembre 2019, (séances gratuites), sans oublier votre bouteille d'eau.

Possibilité de régler en plusieurs fois (nous acceptons les chèques vacances, coupons sports ANCV).

L'association propose également des cours à Noyal, Bréhand, Pléneuf-val-andré, Tramin, Pluduno et bien d'autres.

Renseignements par téléphone au [06.23.13.63.05](tel:06.23.13.63.05), par mail à dancemmove@orange.fr ou Facebook : Dance M Move

Gymnastique Féminine

Septembre 2019 Reprise des cours de gymnastique adultes avec Olivier LEMOINE les mercredis à 19h à la mairie de Jugon Les Lacs.
Contact : 02.96.31.65.38 ou 02.96.31.71.01.
Venez nombreux !



La Maison de la Pêche

Cet été faites le plein de découvertes avec les animations de la **Maison Pêche et Nature**. Le programme est vaste avec des sorties accessibles dès 3 ans, d'autres pour ados ou adultes. Pour toutes les activités le matériel et le droit de pêche sont inclus. En juillet et août :

Je pêche mon premier poisson : initiation à la pêche au coup pour toute la famille, dès 3 ans.

Tous les mardis et vendredis après-midi.

Initiation à la pêche de la carpe : à partir de 12 ans, tous les jeudis matin.

Initiation à la pêche aux leurres : pêche des carnassiers, à partir de 12 ans, les vendredis 12, 26 juillet, 9 et 23 août, matin.

Initiation pêche en float-tube : pêche aux leurres dans une embarcation originale ! Les vendredis 19 juillet, 2 et 16 août, matin.

Pêche buissonnière : fabriquer sa canne à pêche à la mode d'autrefois et pêcher avec les mercredis 24 juillet et 21 août, après-midi.

Cette année un vaste programme de stages pour les jeunes de 12 à 18 ans est également proposé sur l'ensemble du département. Autre nouveauté : les parcours encadrés qui ne sont pas des animations mais la possibilité pour un jeune de pêcher sur un plan d'eau surveillé par un adulte pêcheur, sur une date donnée, comme à l'étang de découverte du Vau Déhy de Jugon-les-



lacs le mercredi 24 juillet. Informations et programme à retrouver sur www.maisonpechenature.com.

Et pour les amateurs de nature, de petites et de grosses bêtes :

Enquête nature au fil de l'eau : jeu de piste familial sur la faune et la flore de l'étang et de la mare. Dès 3 ans, les mercredis 17 juillet et 7 août, après-midi.

Enquête nature en forêt : jeu de piste en forêt de la Hunaudaye. Dès 3 ans, les mercredis 10, 31 juillet et 9 août, après-midi.

Ces bestioles si chères aux sorcières :

sortie à la tombée de la nuit pour découvrir chouettes, chauves-souris et crapauds... pour toute la famille, les mercredis 17 juillet et 7 août. Retrouvez également une soirée sur les bestioles nocturnes au cours d'une Nuit à la Belle Etoile organisée par le Château de la Hunaudaye, le jeudi 1^{er} août.

Pour ceux qui souhaitent pêcher par eux-mêmes, la Maison Pêche et Nature propose des services de location de matériel de pêche (pêche au coup et aux leurres) et de barques. On peut également y faire sa carte de pêche.

Tout au long de l'été une exposition gratuite vous attend.

Inscriptions aux animations : **02.96.50.60.04** - Programme complet des animations sur : www.maisonpechenature.com



Yoga

L'association Yoga Darshana propose des cours de yoga pour l'année 2019/2020 - à compter du 9 septembre 2019 à Jugon Les Lacs et Plénée Jugon le LUNDI - 3 cours :

de 9h30 à 11h à Jugon les Lacs (salle de danse de la Mairie)

de 18h30 à 20h à Plénée Jugon (Maison des Associations)

de 20h15 à 21h45 à Plénée Jugon (Maison des Associations) avec Christelle PUICHAULT - professeure diplômée de l'Université Occidentale de Yoga - contact : Christelle PUICHAULT - 06 64 63 06 76



Tai Chi Chuan

Le Tai Chi Chuan est un art traditionnel chinois qui dans les

premières années de pratique, apparaît comme une gymnastique douce constituée d'un enchaînement lent de mouvements effectués selon des schémas précis. La pratique régulière du Tai Chi Chuan détend le corps; délie les articulations, assouplit muscles et tendons, renforce les ligaments, tonifie les systèmes vasculaire et respiratoire

Tous renseignements sur www.taichi-etc.fr



Ecole de Tai Chi Chuan
Style Yang Classique

Affiliée à la FAEMC



Station Sport Nature

La Station Sports Nature de Jugon propose de nombreuses activités s'adressant à tous les publics, enfants ou adultes, locaux ou vacanciers. Ainsi, il est possible de louer des VTT et des vélos électriques pour découvrir les environs par les nombreux chemins balisés.

Il est également possible de louer des pédalos, kayaks, barques, Stand Up Paddles ou encore des avirons pour profiter du plan d'eau. De nouvelles planches de Stand Up Paddles sont d'ailleurs arrivées. Elles sont idéales pour les groupes, anniversaires, enterrement de vie de jeunes filles/garçons, comités d'entreprises, accueils collectifs de mineurs, ...

Des activités encadrées par des moniteurs diplômés sont également possibles à la séance ou sous forme de stages, que ce soit pour les particuliers ou pour les groupes (tir à l'arc, VTT, kayak, voile, sarbacane, planche SUP géante, planches SUP familles balades kayak découverte, descente de l'Arguenon, ...). La grimpe d'arbres est également une activité à découvrir à partir

des beaux jours.

Cap Armor sera de retour en juillet et août pour des activités à la carte pour tous, adultes et enfants, en famille ou entre amis pour s'initier à moindre coût à différentes activités.

Les activités club voile loisirs reprendront en septembre :

- le mercredi après-midi et le samedi matin pour les enfants.

- le vendredi soir pour les adultes.

N'hésitez pas à contacter la Station pour connaître le programme de toutes les activités proposées durant cette période.

Contact :

02.96.31.67.04

stationsportsnature-
jugon@gmail.com

Facebook et Instagram : Station Sports Nature Jugon



Aux P'tites emplettes Dulcinéennes

Le salon des "p'tites emplettes" l'esthéticienne Laetitia A. de a rencontré une nouvelle fois un "L'institut".

Les visiteurs ont pu découvrir cette année 10 marques dont 4 nouvelles dans une salle chaleureuse et conviviale grâce aux compositions fleuries prêtées par Delphine du Lysianthus. Le temps fort du salon reste le défilé de prêt à porter et de lingerie. Il met en valeur toutes les collections mais aussi le travail de la coiffeuse Christelle J. du salon "Actuelle coiffure" et de

Toute l'équipe des "p'tites emplettes" remercie l'ensemble des bénévoles et des commerçants pour leur aide qui contribue à la belle réussite de l'événement.

Elle vous donne désormais rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition le 19 avril 2020 au foyer rural de Jugon les Lacs.

Bel été à tous
Le bureau



Radiographies

NE JETEZ PLUS VOS RADIOGRAPHIES n'importe OU?

La Déchetterie n'est pas la Bonne Solution ! Vos vieilles radiographies argentiques sont des plus polluantes et sont considérées comme des déchets dangereux puisqu'elles contiennent des sels d'Argent susceptibles de polluer les milieux naturels s'ils ne sont pas traités correctement. Cette récupération a non seulement un effet environnemental mais elle nous permet de contribuer (certes modestement) auprès des œuvres caritatives... Pour se débarrasser de ces déchets nocifs, il vous suffit de les déposer dans le hall de la Mairie ou le contact local (François et Renée Bougault). Merci !



Don du Sang



Le lundi 02 septembre au foyer rural de Jugon les Lacs Commune Nouvelle

Vous êtes en Bonne Santé - Agés de 18 à 70 ans

Munissez vous d'une pièce d'identité et ne venez pas à jeûn

Les horaires de 14h 18h30 - ou E.F.S. 02 96 94 31 13

Comité des Fêtes de Dolo



**Dimanche
18 Août 2019**

DOLO 10ème Randonnée Gourmande

Accueil à partir de 9h à la salle polyvalente

Départ de 10h à 11h30

2 circuits au choix autour de Dolo agrémentés de 5 points repas

Apéritif, entrée, grillades, fromage, dessert/café

Circuit plus facile pour famille
avec poussette

Inscriptions

06 40 20 97 66
06 66 17 73 52
07 70 01 25 74



14 €/ adulte
5.50€/enfant (-12ans)
(Boisson comprise)

Organisé par le Comité des Fêtes de Dolo

Soutien financier en faveur d'une association d'enfants handicapés

Amicale Laïque école publique



**Dimanche 30 juin 2019
À l'école de Dolo**

Programme de la journée :

Trail des enfants le matin

restauration sur place galette saucisse, buvette...

De 14h à 17h30 : **stand de jeux**

17h30 : **tirage de la tombola**



Comité des Fêtes Jugon

Fête Folklorique

Le jeudi 15 août 2019 au boulodrome à côté de la Station Sports Nature

Restauration sur place et buvette, midi et soir

Nous accueillerons les groupes suivants :

Le Cercle du Poudouvre de Quévert

La Rosargue de Jugon les Lacs

Le Bagad An Daoudour de Léhon

Après cette après-midi de musique Bretonne, nous organisons juste après **une zumba party de 1h30**

Entrée gratuite



Feu d'artifice

Dimanche 14 juillet

Place du Martray



Jeux et animations

Randonnée pédestre

Trois circuits : 6km et 12km et 4km pour les personnes à mobilité réduite.

Inscription à partir de 15h. Départ 16h – 16h30 devant l'office du tourisme

Repas : Moules frites 8 € organisé par le comité des fêtes de Saint-Igneuc 19h

Danse avec la Rosargue à 21h

Fête des lumières puis feu d'artifice sur le lac vers 23h15 préparé par le comité des fêtes de Jugon les Lacs

Bal



DIMANCHE 14 JUILLET

Fête Des Lumières

Jugon-les-Lacs

Au bord de l'étang avant le Feu d'Artifice

(au profit de l'Association Cloé)



Organisé par le Comité des Fêtes de Jugon-les-Lacs

Charity Shop

Le 17 mai passé 'le Charity Shop' a célébré sa dixième année d'existence sur la place du Martray. L'argent récolté grâce aux ventes et d'autres animations est utilisé en Afrique pour faire connaître les soins palliatifs abordables grâce au travail de l'Association Hospice Africa France. En dix ans, €330 000 ont été utilisés en Afrique pour enseigner les soins palliatifs à 136 professionnels de santé issus de 18 pays.

Toute la population africaine dans le besoin en bénéficie, le Charity Shop est apprécié localement car il recycle les marchandises non désirées, fournit une source très peu cher de biens ménagers, de vêtements et de livres aux flâneurs ainsi qu'aux moins fortunés et constitue un point de rencontre pour les francophones et les communautés anglophones de Jugon-les-lacs.

Au cours de la journée d'anniversaire, les clients ont été invités à célébrer avec les bénévoles présents dans la boutique avec un verre de Champagne et pendant la soirée, à la fin de

l'Assemblée Générale, les bénévoles et ceux qui ont aidé à établir la boutique ont été conviés à une petite fête d'anniversaire. Un certificat a été présenté au maire en reconnaissance du soutien que la municipalité donne à l'association. Des certificats ont également été présentés à 4 bénévoles qui ont servi le magasin pendant les dix ans.

L'Association regroupe plus de 20 bénévoles de magasin, mais elle a un besoin urgent de plus de bénévoles pour maintenir le magasin ouvert 7/7j ainsi que quelques soirées pendant les événements d'été. Si vous souhaitez donner jusqu'à 3 heures de votre temps un jour par semaine pour nous aider à rencontrer nos clients et donateurs, trier et fixer le prix des biens donnés et éventuellement pratiquer une deuxième langue (anglais ou Français) avec d'autres bénévoles, n'hésitez pas à téléphoner à la directrice de la boutique, Jane Bennett au 06 80 74 02 57 ou la demander en boutique le mardi ou le vendredi matin.



Hospice Africa (Soins Palliatifs)
France

Team Biker 22

Nous avons un bon noyau d'une vingtaine de rouleurs, qui ne cherchent qu'à progresser, qui font les compétitions notamment les TRJV (Trophée Régional de Jeunes Vététistes) et les coupes de Bretagne.

Pour cela les descendeurs, comme Maxime Tardy, Jules Bonhomme, Goeffrey Henry, Jordan Rouvrais, Mathieu Pilard et Mar-

vin Macé organisent des entraînements spécifiques certains samedis pour eux. Cela portent leurs fruits car nous avons 2 jeunes, Ewen Haquin en poussins avec 3 victoires en coupe



de Bretagne et 2^{ème} place au TRJV. Mais n'oublions pas qu'Arthur Commeureuc et Alban Hillion, en benjamins, ont passé les sélections pour représenter les Côtes d'Armor au TFJV. Nous saurons s'ils sont sélectionnés que fin juin. Le TFJV a lieu en Bretagne, cette année, à Ploeuc sur lié du 11 au 14 août.

Les entraînements du club ont lieu le samedi matin de 10h à 12h à la station VTT de Jugon les lacs.



Hospice Africa



**VENTE DE
VETEMENTS D'OCCASION
SAMEDI 28 SEPTEMBRE
9h30 – 11h30**

**Petite Chaussée à Jugon les Lacs
Commune Nouvelle**

**VOUS APPORTEZ VOS SACS ET VOUS
LES REMPLISSEZ AVEC
DES VÊTEMENTS DE VOTRE CHOIX
5 EUROS PAR SAC**

**Les vêtements, pour hommes, femmes et
enfants de tout âge, sont en bon état.**

Toutes bénéfices seront pour Hospice Africa Uganda



L'assod'rope

L'Europ'raid c'est 10000kms, 20 pays, 22 jours et 19T de fournitures scolaires et sportives. Tout cela avec les 277 équipes réunies pour le même but : acheminer chacun 70 kgs de fournitures dans



des écoles isolées de Bosnie Herzégovine,

Albanie, Bulgarie et Macédoine. Nous ferons parti de l'édition 2019. Notre aventure commencera dès le 26 juillet, jour de notre départ de Jugon-les-lacs Commune Nouvelle pour La Roche sur Yon. Nous traverserons ensuite quasiment 1 pays par jour, sans être exhaustif : la Suisse, l'Italie, la Croatie, la Grèce, les pays précédemment cités, la Hongrie, la Tchéquie, la Slovaquie, l'Autriche, la Pologne pour revenir par l'Allemagne, les Pays Bas et la Belgique.

Retenez la date du vendredi 26 juillet où nous vous proposons de venir partager un café juste avant notre départ.

Vous pourrez nous suivre sur Facebook (page de l'Assod'rope) et aussi sur le site de Europ'raid.fr

Atelier d'Art Joël Leboucher

**Un programme adapté est proposé pour enfants et adolescents.
Ces cours de dessin s'adressent aux personnes de tous niveaux.**



Mercredi 14h30-17h30 et Samedi 10h-11h30

Cours enfants

Eveil au dessin, à la couleur

Découverte des différents outils et supports

Lundi 20h-21h30 et Samedi 10h-11h30

Adultes et adolescents

Dessin d'observation, d'imagination, graphisme, ombres et lumières, composition, perspective :

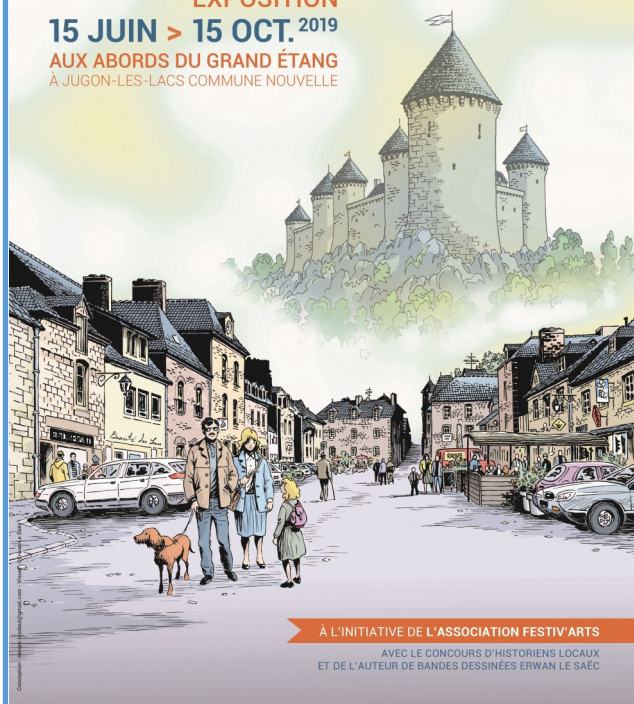
Nature morte, croquis extérieur, collage sur le thème de l'actualité, etc. Techniques variées : crayon, fusain, pastel, encre, peinture, aquarelle. Les cours sont dispensés par un professeur issu de l'Ecole des Beaux-Arts de Rennes.



Renseignements et Inscriptions au forum des associations 2019 et au Secrétariat :
06.88.12.30.07 fredrakoto@wanadoo.fr

JUGON SE RA Conte EN BD

EXPOSITION
15 JUIN > 15 OCT. 2019
AUX ABORDS DU GRAND ÉTANG
À JUGON-LES-LACS COMMUNE NOUVELLE



À L'INITIATIVE DE L'ASSOCIATION FESTIV'ARTS
AVEC LE CONCOURS D'HISTORIENS LOCAUX
ET DE L'AUTEUR DE BANDES DESSINÉES ERWAN LE SAEC

Festiv'arts

Cet été, c'est l'histoire de Jugon qui est à l'honneur sur la digue! L'association Festiv'arts propose une exposition innovante : une BD en grand format, présentant l'histoire de Jugon, de l'époque gallo-romaine à la fin de la seconde guerre mondiale. Cette exposition a pris vie sous la plume de l'illustrateur Erwan Le Saec. Les historiens de Jugon se sont associés au projet en apportant des connaissances



solides et précises sur les histoires jugonaises inscrites dans l'Histoire. Dès fin juin, vous pourrez déambuler sur la digue, afin de découvrir ou redécouvrir les histoires locales.

L'association Festiv'arts Jugon les Lacs est présente sur facebook <https://www.facebook.com/festivartsjugonleslacs/>

Vide grenier

Les préparatifs du vide greniers du 1^{er} septembre ont déjà bien commencé ! Une partie des exposants a d'ores et déjà réservé leur emplacement préféré. Pour les retardataires, prenez votre place directement sur internet (www.resapuce.fr) n° de manifestation : 2137, ou bien en nous contactant à l'adresse suivante : videgreniersjugonleslacs@gmail.com

Nous espérons vous voir nombreux à déambuler dans les rues le 1^{er} septembre !



Pétanque des Lacs



Le club de pétanque de Jugon-les-Lacs se développe depuis maintenant 3 années. Il compte une cinquantaine de licenciés et de membres. Déjà champion des Côtes d'Armor en individuel en 2018, Raffael Quemener, cadet de la pétanque de Jugon-les-Lacs a renouvelé un exploit en devenant le 12 mai dernier, champion costarmoricain de cette discipline en triplette dans sa catégorie.



JUGON LES LACS

Terrain – rue du bocage (près de l'école de voile)

Triplettes – (Ouvert à tous)

Engagement 12 euros /triplette

Samedi 27 Juillet 2019

Concours « Hommage aux disparus » en 4 parties

Inscriptions dès 13H30 – Jet du but 14H00

Dimanche 11 Août 2019

Concours « Bachir » en 5 parties

Inscriptions dès 9H30 – Jet du but 10H00

Restauration possible pour les 2 concours

Les 24 et 25 août, il représentera le département 22 au championnat de France. La pétanque est un sport qui demande de la concentration, de l'adresse, de l'analyse des situations de jeux et de la communication entre partenaires. Dans les Côtes d'Armor, on compte 25 clubs de pétanque affiliés à la Fédération Française de pétanque et de jeu provençal. Une dizaine d'entre eux possède une école de pétanque qui accueille de 3 à 30 enfants.

Le club de Jugon-les-Lacs souhaite mettre en place cette structure au dernier trimestre 2019 avec 5 initiateurs formés par la Fédération. Si votre enfant est intéressé par la pratique de cette discipline sportive, vous pouvez contacter la présidente du club de Jugon-les-Lacs au 06 85 40 64 70.

Renseignements Maryse Duchêne Droff – 06 85 40 64 70 – daniel.droff@orange.fr

Programmation Festilacs 2019

Les Moniqu'hard

Paul Keaton

Fergessen

Jet Teens



VENDREDI 19 JUILLET

VENDREDI 26 JUILLET



Les Ouf du Dyjau

Manivel'swing

Jekyll Wood

Raavni

Léonie

Axel le Jongleur

Dusty Rocks

Monty Picon

VENDREDI 2 AOÛT



VENDREDI 9 AOÛT



Zumba Party

Bam

La Clique Costarmorigène

La Péquita

I Galadhim, le peuples des arbres

Le bal dingo

Jugon les Lacs Commune Nouvelle



**FESTI
LACS**

2019

**CONCERTS &
SPECTACLES
GRATUITS**

RESTAURATION
SUR PLACE

VENDREDIS 19 & 26 juillet | 2 & 9 août

Manivel'Swing | Axel le Jongleur | Zumba Party
FERGESSEN | Le Bal Dingo | **Paul Keaton**
Les Moniqu'hard | **La Petaquita** | Les ouf du Dyjau
BAM | Jet Teens | Raavni | **MONTY PICON**
I Galadhim, le peuple des arbres | Dusty Rocks
Léonie | **JEKYLL WOOD** | La Clique Costarmorigène



INFOS PRATIQUES



Rendez vous dès 18h00 chaque vendredi, pour le début des animations sur l'incontournable place de Jugon Les Lacs Commune Nouvelle. Profitez de différentes restaurations et des buvettes, sans oublier les bars et restaurants de la commune.

Suivez nous sur les réseaux sociaux :



Merci à nos partenaires





DATES À RETENIR

Forum des associations

Samedi 07 septembre : gymnase de Plédéliac

Club des Lacs

Samedi 03 août : loto de la Fédération à Lamballe

Mardi 17 septembre : reprise de la gymnastique

Tous les mardis de l'été : marche, RDV 10h place du Martray

Comité des fêtes de Dolo

Dimanche 18 août : randonnée gourmande

Don du Sang

Lundi 02 septembre

Danse

Nouveauté pour la rentrée prochaine des cours de hip-hop seront proposés.

Présente au forum des associations

Animations jardin du Prieuré

Mercredi 31 juillet

Mercredi 28 août

Samedi 28 septembre

Amicale Laïque

Dimanche 30 juin : fête des écoles

Couleurs de Bretagne

Jeudi 15 août

Les Amis de la Bibliothèque

Dimanche 1er septembre : vente de livres

Hospice Africa

Samedi 28 septembre : vente de vêtements

Pétanque des Lacs

Samedi 27 juillet : concours « Hommage aux disparus »

Dimanche 11 août : concours « Bachir »

Vide grenier

Dimanche 1er septembre

Comité des fêtes de Jugon

Jeudi 15 août : fête Folklorique nous organisons à la suite une zomba party prolongée d'une soirée disco

Samedi 05 octobre : au Foyer Rural repas et bal avec l'orchestre LABEL DANSE

Ecole Saint-Yves

Samedi 29 juin : fête de l'école

Journées Européennes du Patrimoine

Du vendredi au dimanche 15 septembre

Festilacs

Vendredis 19 et 26 juillet

Vendredis 2 et 9 août

Réunion publique : projet d'aménagement du centre bourg de Jugon les Lacs

Jeudi 04 juillet à 18h30 au Foyer Rural aura lieu une réunion publique concernant le projet d'aménagement du centre bourg de Jugon les Lacs

Tous les habitants de Jugon les Lacs Commune Nouvelle sont invités à y participer

Nous commençons, dans ce bulletin communal, la publication d'une série de trois articles. Vous trouverez donc ci-dessous le premier épisode. Les autres seront publiés dans les bulletins suivants.

Jugon, sénéchaussée royale jusqu'à la Révolution

Épisode 3 sur 4

Initialement, le duc de Bretagne, fait administrer ses domaines par un « officier », le sénéchal. Mais bien vite le Sénéchal de Bretagne ne suffit plus à la tâche et il fait appel à d'autres sénéchaux qui gèrent une circonscription, « la sénéchaussée ». A l'origine les sénéchaux s'occupent de tout : administration du domaine, fiscalité, finances, **justice** et police. Mais la gestion des affaires se compliquant, apparaissent peu à peu des fonctions spécifiques confiées à des agents spécialisés. Et à la fin du 15^{ème} siècle, **les sénéchaux sont essentiellement des officiers rendant la justice** au nom du Duc de Bretagne, puis après l'union du duché et du Royaume de France (1532), au nom du Roi.

Les autres seigneurs de Bretagne, imitant probablement le duc, se sont aussi doté de sénéchaux. Ainsi le vicomte du Lou en Dolo a son sénéchal. Il en va de même pour le marquis de La Moussaye en Plénée ou encore le baron de La Hunaudaye en Plédéliac et bien d'autres. Jusqu'en 1789, en effet, prévaut le régime féodal où chaque seigneur dispose du droit de justice sur son fief.

L'appellation de « **sénéchaussée** » semble cependant être réservée au **tribunal royal**. A la fin de l'ancien régime, il y a 26 sénéchaussées royales en Bretagne, dont Dinan, **Jugon**, Lannion et Saint-Brieuc pour le territoire correspondant approximativement à celui des Côtes d'Armor¹

Si l'on se réfère aux registres paroissiaux contrôlés et paraphés chaque année par le sénéchal royal, **la sénéchaussée de Jugon** s'étend sur 38 paroisses et 2 trèves. Celles-ci forment une étroite bande de territoire allant du Cap Fréhel (*Plévenon, Saint-Cast*) au Mené (*Mérillac, Saint-Vran*), correspondant en réalité à **la vallée de l'Arguenon**, de sa source à son embouchure. La sénéchaussée de Jugon est l'une des plus petites de Bretagne avec trente-quatre justices seigneuriales en dépendant.

Composé du **sénéchal, de l'alloué (adjoint du sénéchal), du procureur du roi, d'un juge assesseur** pris parmi les avocats, **d'un greffier, d'un « huissier audientier »**, le siège royal exerce une compétence pleine et entière sur les terres dépendant directement du Roi, ce qui est le cas du domaine royal de Jugon. En revanche sur le reste de la circonscription judiciaire qui dépend d'autres seigneurs ayant droit de justice, sa compétence se limite aux appels des décisions des cours seigneuriales et à ce qu'on appelle les « cas royaux » : certains abus, délits ou crimes relevant de la seule juridiction royale.

Le 16^{ème} et le 17^{ème} siècle constituent « l'âge d'or » de la sénéchaussée de Jugon. Le « conseiller du Roi, son sénéchal à la cour royale de Jugon », est souvent noble, comme par exemple :

François BRUNET, seigneur de la Pironnaye (*paroisse de Saint-Thual située à quelques kilomètres au nord de Bécherel, actuel département de l'Ille-et-Vilaine*) qui épouse vers 1600 Françoise du BREIL, l'héritière du Guilier (*Plédéliac*), sénéchal vers 1630, jusqu'en 1642.

Jacques BRUNET, sieur du Verger (*Lescouët*), fils du précédent, sénéchal jusqu'en 1650.

Guillaume ROUXEL, seigneur de Ranléon (*Saint-Igneuc*), sénéchal de Jugon de 1668 à 1710.

L'alloué, adjoint du sénéchal, est aussi « **conseiller du Roi et son alloué à la sénéchaussée de Jugon** ». Ainsi Nicolas ROUXEL, seigneur de Ranléon, probablement le père du sénéchal évoqué précédemment, est alloué de 1634 à 1640. Vers 1645, c'est Toussaint ROUXEL, seigneur de la Ville-Boudan en Maroué, qui remplit ces fonctions. Jacques de La MOTTE, seigneur de Vauvert, des Portes et autres lieux, est alloué vers 1650. François BRUNET, seigneur du Hac et du Verger (*trève de Lescouët*), semble être le dernier alloué de Jugon, de 1668 à 1680.

Le procureur du roi, « conseiller du Roi et son procureur au siège royal de Jugon » est également un personnage très en vue. De 1610 à 1646, l'office est tenu par Maître Guillaume LAUZART, seigneur de la Ville-ès-Cats. En 1654, c'est l'écuyer Charles de KERGU (*château de Kergu en Mégrit*) qui officie. En 1659, l'office est entre les mains de l'écuyer François LEFFRAY, seigneur des Touches. Et en 1689, débute avec **Antoine SEVOY**, sieur de la Ville Réhel, une longue lignée de procureurs du Roi et de notaires-procureurs qui attacheront leur nom à Jugon et ceci jusqu'à la Révolution.

La sénéchaussée royale ne peut fonctionner sans **un greffier**. Maître Régnard ORIEUX, enseveli dans l'église de Saint-Igneuc le 31 janvier 1665, est « greffier à la sénéchaussée de Jugon ». En 1670, Maître François DUCLOS, sieur des Loges (*village de Saint-Igneuc*) est « greffier du siège royal de Jugon ». Maître Jean BISCHÉ l'est en 1674 et Maître Pierre BOIZARD en 1685.

Parmi les autres officiers de justice figurent également « l'huissier audencier » qui assiste aux audiences et les simples huissiers, que l'on appelle aussi « Maîtres ».

La présence du siège royal génère de nombreux offices de « notaires-procureurs » qui n'exercent pas seulement à Jugon, mais aussi dans les juridictions seigneuriales des alentours. La transmission de ces offices de père en fils est à l'origine de grandes lignées « d'hommes de loi » telles que les BECHEREL, BOIZARD, HENRY, ORIEUX, SOHIER, URVOIT etc... Il y a aussi des « avocats ». Ces praticiens du droit, même si beaucoup ont un pied à terre à Jugon, résident souvent sur les paroisses de Dolo, Saint-Igneuc ou sur la trêve de Lescouët.

Au 18^{ème} siècle l'activité de la sénéchaussée baisse sensiblement. Louis Jean BRUNET du Hac, seigneur du Verger en Lescouët (1680-1749), « conseiller du roi et son sénéchal à Jugon » de 1717 à sa mort en 1749, tente d'enrayer ce déclin. Il cumule d'ailleurs ces fonctions avec celles de « subdélégué » de l'intendant royal de Bretagne pendant plusieurs années². Mais après lui, le poste de sénéchal subit des périodes de vacance et il n'y a plus d'alloué à Jugon depuis la fin du 17^{ème} siècle. Le nombre de procureurs, notaires-procureurs diminue. Les grandes familles de juristes préexistantes ont recherché des juridictions plus prestigieuses. Seule une branche des SEVOY reste fidèle à Jugon, les autres ayant rejoint Lamballe. D'autres familles de praticiens ont émergé comme les CHAUMONT, LEMÉE, RIBAUT, CORVOISIER, DEBON, etc...

Les archives de la sénéchaussée de Jugon n'ont pas été retrouvées. Il est de ce fait difficile de connaître les raisons précises de cette baisse d'activité. Néanmoins force est de constater qu'elle est concomitante à l'achat du domaine royal de Jugon, en 1698, par **Louis Alexandre de Bourbon (1678-1737)**, duc de Penthièvre. La sénéchaussée demeure jusqu'à la Révolution, mais sa compétence a très certainement été amputée.

Pour autant les hommes de loi demeurent encore nombreux à Jugon. Mais, pour survivre la plupart d'entre eux cumulent plusieurs fonctions dans les nombreuses juridictions seigneuriales des alentours. Cette situation est certainement source de frustration et incitera ces hommes de robe à occuper les avant-postes lorsqu'éclatera la Révolution.

Jean-Charles ORVEILLON

et le collectif « historiens amateurs de Jugon ».

¹Les sources de cet article proviennent des Archives départementales des Côtes d'Armor – Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, par M. LAMARE, archiviste – Côtes-du-Nord – et registres paroissiaux des Côtes-du-Nord publiés sur internet par le département des Côtes d'Armor.

²Selon « l'état d'arrondissement général des subdélégations de la province de Bretagne » dressé en 1713 par l'intendant Ferrand de Villemain, Jugon était à cette époque siège d'une « subdélégation » de l'intendance royale. Sur un tableau annexé, Louis Jean BRUNET, S. de La Pironnais, figure comme subdélégué de Jugon en 1729. *Archives départementales d'Ille-et-Vilaine*.